

CAPITALE SAVANTE, CAPITALE COLONIALE : SCIENCES ET SAVOIRS COLONIAUX À PARIS AUX XVIIIE ET XVIIIIE SIÈCLES

François Regourd

Belin | *Revue d'histoire moderne et contemporaine*

2008/2 - n° 55-2
pages 121 à 151

ISSN 0048-8003

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2008-2-page-121.htm>

Pour citer cet article :

Regourd François, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles »,
Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2008/2 n° 55-2, p. 121-151.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles

François REGOURD

L'exposition coloniale de 1931 qui bénéficie, depuis quelques années, d'une attention toute particulière de la part des historiens, incarne dans l'imaginaire national l'apogée de la France d'Outre-mer. L'importance des moyens financiers et humains mis en œuvre par ses promoteurs officiels pour en faire une vitrine à la gloire des colonies françaises donna lieu à des mises en scène bien connues de « peuples indigènes », mais aussi à des reconstitutions impressionnantes dont la plus spectaculaire, celle du temple d'Angkor-Vat, devait marquer durablement les esprits. Contribuant à l'illustration du thème de la « mise en valeur » de l'Empire, cher à Sarraut et à Lyautéy, les scientifiques ne furent pas en marge de cet événement : la présentation de collections, à l'instar de celles du naturaliste Auguste Chevalier, mais aussi l'organisation de conférences prestigieuses sur l'agronomie coloniale ou l'ethnographie des populations indigènes, contribuèrent largement au retentissement de l'événement¹.

Largement concurrencée par les grandes villes portuaires à vocation coloniale comme Marseille ou Bordeaux autour desquelles s'organisaient les grands flux économiques de l'Empire français, Paris apparaissait de manière éclatante à cette occasion, aux yeux de la France et du monde, comme une capitale impériale – capitale politique, certes, mais aussi scientifique. De fait, le Paris des années 1930 avait gagné, au fil des ans, une place centrale et dominante sur la scène des savoirs coloniaux. Le nouvel essor impérial français voulu par la III^e République s'était accompagné de l'implantation à Paris de nombreuses et prestigieuses institutions savantes, dont la dimension coloniale s'était progressivement affirmée : l'Institut national d'agronomie coloniale (1921), l'Académie des sciences coloniales (1922), l'Institut d'ethnologie (1925), le Musée permanent des colonies (1931) ou encore,

1. Charles-Robert AGERON, « L'exposition coloniale de 1931 : mythe républicain ou mythe national ? », in Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 561-594 ; Catherine HODEIR, Michel PIERRE, *L'exposition coloniale*, Bruxelles, Complexe, 1991 ; Christophe BONNEUIL, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la mise en valeur des colonies françaises*, Paris, ORSTOM Éditions, 1991.

parmi d'autres, le Musée d'ethnographie du Trocadéro (1878) transformé en 1937 en Musée de l'Homme, donnaient à la capitale politique de l'Empire une dimension savante, désormais brandie comme un étendard au service du projet colonial français².

Rien de tout cela, en revanche, dans le Paris du XVIII^e siècle : pas d'institution savante exclusivement dévolue aux questions coloniales – l'Académie de Marine, au contraire, qui deviendra Académie royale de Marine en 1769, est fondée à Brest, en 1752. Pas non plus de bâtiment exposant symboliquement la domination française sur un ensemble de territoires qui, de l'Inde au Canada, en passant par les comptoirs d'Afrique ou les riches territoires de l'aire caraïbe, forment alors un vaste empire permettant à la France de jouer un rôle de premier plan sur les mers du globe, face à ses rivaux anglais, hollandais et ibériques. Le projet colonial reste largement invisible dans l'image vécue et construite de la capitale des XVII^e et XVIII^e siècles, contrairement à ce que l'on peut observer dans les grands ports français : le langage du savoir dans le tissu urbain du XVIII^e siècle est indéniablement plus discret que celui du commerce et de la marchandise. Pourtant, tant du point de vue politique que du point de vue scientifique, Paris fait déjà figure, à cette époque, de capitale d'Empire, de « ville-monde » au sein de laquelle s'accumulent, circulent et se croisent les objets, les plantes, les spécimens, les dessins et les cartes, les écrits et les acteurs autour desquels se construisent et se développent les savoirs coloniaux de la France d'Ancien Régime.

Au-delà de ce simple constat, comment mettre en évidence les mécanismes institutionnels, sociaux, politiques et intellectuels qui, entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, conduisent Paris à occuper cette position centrale et hégémonique dans l'élaboration et la diffusion des savoirs coloniaux français ? Une réflexion d'ensemble, appuyée sur des sources variées et croisées (archives administratives de la marine et des colonies, archives des sociétés savantes, manuscrits isolés et sources imprimées), permet d'apporter certaines réponses, révélant notamment la manière dont se sont articulés autour du fait colonial et de la capitale des pratiques mondaines, des ambitions administratives, des discours scientifiques, des itinéraires savants et des rapports de force institutionnels générateurs de prestige, de compétence, et de hiérarchies³.

LA MER, LES MARINS, LES SAVOIRS MARITIMES

Dès le XVI^e siècle, la France s'ouvre sur les mers, et en particulier vers les horizons à découvrir et à conquérir dans le Nouveau Monde : François I^{er} soutient le

2. Édouard DE MARTONNE, *Le savant colonial*, Paris, Larose, 1931 ; Emmanuelle SIBEUD, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002 ; Benoît DE L'ESTOILE, *Le goût des autres : de l'exposition coloniale au musée des arts premiers*, Paris, Flammarion, 2006. cf. *RHMC*, 54-4, 2007, p. 174-177.

3. Voir Christophe CHARLE, Daniel ROCHE (éd.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

navigateur Verrazzano qui explore les côtes de l'Amérique du Nord, puis, à partir de 1534, Jacques Cartier prend pied au Canada, avant de remonter le Saint-Laurent. Quelques décennies plus tard, diverses tentatives coloniales sont menées tant au Brésil qu'en Guyane et sur les côtes de Floride – expériences malheureuses, qui fournissent toutefois la matière à de précieux récits publiés en français, notamment sous la plume de Jean de Léry, d'André Thevet, de René de Goulaine de Laudonnière et de quelques autres⁴. Dans le même temps, les marins des ports atlantiques français (Honfleur, Dieppe, La Rochelle, etc.) parcourent régulièrement les eaux du Nouveau Monde, naviguant entre flibuste et commerce interlope⁵.

Les savoirs qui circulent alors dans les ports atlantiques et dans ces milieux d'aventuriers et de marins ne laissent que peu de traces : aventures, légendes, rumeurs de ports et de tavernes font écho aux textes espagnols sur le Nouveau Monde, dont certains commencent à être traduits⁶ ; mais elles se doublent bien souvent de connaissances cartographiques et maritimes précises, savoirs empiriques et stratégiques qui circulent oralement ou sous forme manuscrite – les manuscrits s'avérant généralement plus exacts que la grande majorité des cartes imprimées qui circulent alors en Europe. À Dieppe, notamment, s'active dès la première moitié du XVI^e siècle un groupe de cartographes, tout à la fois géographes et marins, ne dédaignant pas, à l'occasion, de se joindre à quelque expédition de flibustiers. Le puissant armateur Jean Anco, notamment, est le protecteur d'un certain nombre de ces hommes, parmi lesquels se trouvent les frères Parmentier, premiers Français à débarquer à Sumatra, ou Pierre Descelliers, qui donne de célèbres planisphères nautiques à la suite des découvertes de Jacques Cartier au Canada et dispense à Dieppe un enseignement pratique de cartographie nautique. Le milieu des marins protestants, notamment autour de La Rochelle, est dans une moindre mesure un autre point de rencontre et d'amélioration de ces savoirs pratiques. De main en main, des manuscrits circulent, journaux de bord et cartes sommaires qui servent à l'instruction des jeunes pilotes, en complément d'un enseignement pratique acquis

4. Jean de LÉRY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique* [...] le tout recueilli sur les lieux par Jean de Lery, s.l. [Genève] pour A. Chuppin, 1578 ; André THEVET, *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs terres et isles découvertes de nostre tems*, Anvers, impr. de Chr. Plantin, 1558 ; René de GOULAINÉ DE LAUDONNIÈRE, *L'histoire notable de la Floride située es Indes Occidentales* [...], Paris, G. Auvray, 1586.

5. Numa BROU, *La géographie de la Renaissance, 1420-1620*, Paris, Éditions du CTHS, 1980 ; Franck LESTRINGANT, *Atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991 ; Jean-Pierre MOREAU, *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu, 1493-1635*, Paris, Karthala, 1992 ; Jean-Paul DUVIOLS, *Voyageurs français en Amérique : colonies espagnoles et portugaises*, Paris, Bordas, 1978.

6. *L'Histoire naturelle et générale des Indes, îles et terres fermes de la grand'mer océane*, d'Oviedo, est traduite en français depuis 1556. En 1569 paraît la traduction de *L'Histoire Générale des Indes occidentales*, de Gomara. Dix ans plus tard est publiée *L'histoire nouvelle du Nouveau monde*, traduction de Benzoni, qui est rééditée en 1605, puis en 1629. Joseph de Acosta (probablement le plus complet de tous, et le plus lu) est édité en français pour la première fois en 1598, et connaît six nouvelles éditions françaises jusqu'en 1621, tandis que la traduction de *L'histoire Universelle des Indes Occidentales*, de Corneille Wytfliet, connaît également une belle fortune.

sur le terrain par le verbe et le geste⁷. D'autres, plus précieux, sont rassemblés par des collectionneurs, à l'instar des manuscrits de Jacques de Vaux, ou du pilote dieppois Pierre Crignon⁸.

Ces savoirs lointains ne concernent pas que la géographie ou l'hydrographie, loin s'en faut. Le débarquement des navires qui, régulièrement, touchent les ports de Marseille ou de la façade atlantique en provenance, notamment, du Nouveau Monde, apporte son lot de curiosités, d'animaux, de plantes exotiques. Les collectionneurs, comme les savants, collectent avec avidité ce qui, à titre ou à un autre, retient leur intérêt : dans un désordre certain qui rend compte, finalement, du bouleversement de l'ordre du monde que connaît la Renaissance, l'irruption du Nouveau Monde dans le champ de la curiosité au XVI^e siècle vient enrichir l'horizon de ces collectionneurs, quels qu'ils soient, comme celui de leurs visiteurs⁹.

COLLECTIONS EXOTIQUES ET NOUVEAUX HORIZONS PARISIENS

Les collections d'objets et de spécimens en provenance des mondes lointains représentent probablement les premières marques sensibles de l'apparition à Paris des savoirs exotiques et coloniaux. Ainsi peut-on repérer dès le XVI^e siècle, dans le sillage des premières tentatives coloniales françaises, la présence de curiosités exotiques à la cour de France, comme en témoigne l'accroissement des collections royales de « singularités » sous la direction d'André Thevet et surtout de Jean Mocquet. Ce dernier présente, entre autres choses, à Henri IV du « miel des Caraïbes », des patates, du maïs, ou encore des roches provenant d'Amazonie¹⁰.

7. Mireille PASTOUREAU, *Voies océanes. Cartes marines et grandes découvertes*, Paris, Hervas, 1990, p. 86-88 ; Abbé Albert ANTHIAUME, *Cartes marines, constructions navales, voyages de découvertes chez les Normands, 1500-1650*, Paris, Ernest Dumont, 1916, 4 vol. ; ID., *Évolution et enseignement de la science nautique en France, et principalement chez les Normands*, Paris, Ernest Dumont, 1920, 2 vol. ; Mickaël AUGERON, « Pour Dieu et la Fortune : les Huguenots à la conquête des Amériques dans la seconde moitié du XVI^e siècle », in Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE, François REGOURD (éd.), *Connaissances et pouvoirs. Les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e s. France, Espagne, Portugal*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

8. Le manuscrit en couleur de Jacques de Vaux est conservé à la Bibliothèque nationale de France, à Paris (Manuscrits français, n° 150). Il est fait allusion à l'ouvrage manuscrit de Pierre Crignon, aujourd'hui disparu, dans le volume de l'année 1712 de l'*Histoire et mémoires de l'Académie royale des Sciences* (ci-après *HMARS*). Delisle fait également mention de ce manuscrit intitulé *La Perle de la Cosmographie* dans une note manuscrite, que signale Ch. SCHEFFER dans *Le Discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe. Voyage à Sumatra en 1529 et Description de l'île de Saint-Dominigo*, Paris, Ernest Leroux, 1883, p. XXI-XXII.

9. Sur les « curiosités » et sur les réalités que recouvre ce terme au XVI^e siècle, voir Krzysztof POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1987, p. 61-80 (« La culture de la curiosité ») ; Lorraine DASTON, « Curiosity in early modern science », *Word and Image*, 11, 1995, p. 391-404 ; Pierre MARTIN, Dominique MONCOND'HUY (éd.), *Curiosité et cabinets de curiosités*, Paris, Atlande, 2004 ; Lorraine DASTON, Katharine PARK (éd.), *Wonders and the Order of Nature, 1150-1750*, New York, Zone Books, 1998.

10. En juillet 1612, Marie de Médicis installe les collections de Mocquet aux Tuileries, où l'on perd ensuite leur trace. Ernest Théodore HAMY, *Origines du Musée d'Ethnographie*, Paris, Ernest Leroux, 1890, p. 8-11 ; Alfred MÉTRAUX, « À propos de deux objets tupinambas du musée d'Ethnographie du Trocadéro », *Bulletin du musée d'Ethnographie du Trocadéro*, 2, 1932, p. 3-18 ; Antoine SCHNAPPER, *Le géant, la licorne, la tulipe. Collections françaises au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1988, p. 108 sq.

Courantes au XVI^e siècle dans les ports atlantiques, les exhibitions d'Amérindiens participent de ce goût naissant pour les curiosités exotiques, à Paris comme dans le reste du royaume¹¹ : dès 1538, certains sont montrés à François I^{er} qui conserve dans ses collections parisiennes, sous la garde de Thevet, leurs « bourses, chausses, saintures et esguillettes et autres ouvrages faits à la façon de Barbarye »¹² ; en 1613, encore, ce sont les célèbres Tupinambas amenés de la baie du Maranhão (où Daniel de La Ravardière vient d'implanter une éphémère colonie française) qui sont baptisés en l'église Saint-Paul, suscitant la curiosité des Parisiens¹³.

Cette irruption à Paris d'hommes, d'objets ou de récits en provenance du Nouveau Monde, d'Asie ou d'Afrique, n'est pas un phénomène qui se cantonne à la cour ou à la rue de manière festive ; au XVII^e siècle, les lieux dans lesquels circulent et se construisent les premières données des savoirs coloniaux se multiplient dans la capitale. Les collections privées, comme celles des ordres religieux, rassemblent de nombreuses pièces volontiers présentées aux visiteurs curieux, à mi-chemin entre le divertissement mondain et l'utopie savante totalisant la variété du monde en un lieu choisi. On y trouve aussi bien, selon les cadres généralement adoptés par les catalogues de collections, des *naturalia*, représentant les trois règnes de la nature, que des *artificialia*, parmi lesquels sont classées les « sauvageries », venues pour la plupart des continents africains ou américains.

Indubitablement, la présence de Français aux Antilles, au Canada ou en Guyane provoque un afflux des objets, plantes ou spécimens en provenance de ces territoires sur le marché parisien du XVII^e siècle. La chose est encore difficile à saisir avec précision, mais la part des objets en provenance de ces territoires croît alors visiblement dans les collections, tandis que nombre d'indices révèlent que missionnaires, colons ou administrateurs rapportent volontiers des « curiosités » récoltées durant leur séjour sur place. Le Père Breton signale par exemple que dès les premiers temps de la présence française aux Antilles, les Indiens Caraïbes exploitent commercialement ce goût des Français, confectionnant pour les équipages des navires de passage des « colibris séchés » selon un procédé qu'il détaille. Dans son *Histoire générale des Antilles*, le dominicain Du Tertre indique en avoir lui-même fait sécher « de toutes sortes et de plusieurs îles », pour les rapporter en France¹⁴. Profitant de cette source d'approvisionnement privilégiée, les collections

11. Philippe JARNOUX, « Itinéraires oubliés : les Indiens en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles », in Jean-Pierre SANCHEZ (éd.), *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 311-329, p. 312 ; Olive Patricia DICKASON, *Le mythe du sauvage* (1984), Paris, Éditions du Félin, 1995, p. 209 sq.

12. Anne FARDOLIS-VITART, « Le Cabinet du Roy et les anciens Cabinets de Curiosités dans les collections du musée de l'Homme », Diplôme EHESS, 1979, cité dans A. SCHNAPPER, *Le géant... op. cit.*, p. 108.

13. Une célèbre gravure (conservée dans le Cabinet des Estampes de la BnF) les montre habillés à l'europpéenne, mais d'une physionomie suffisamment étrange pour satisfaire le public : M. PASTOUREAU, *Voies océanes...*, *op. cit.*, p. 114.

14. R.P. Raymond BRETON, *Dictionnaire caraïbe-français mêlé de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue*, Auxerre, Gilles Bouquet, 1665 ; réédition critique sous le titre *Dictionnaire caraïbe-français (avec cédérom). Révérend Père Raymond Breton 1665*, Paris, IRD-Karthala, 1999, p. 111 ; R.P. Jean-Baptiste DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, 4 vol., Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1671, tome 2, p. 265.

parisiennes, riches et nombreuses, resteront pour longtemps des lieux de rencontre et de visite pour les savants français et européens de passage dans la capitale¹⁵. Comme les bibliothèques, où sont rassemblés des manuscrits de toute provenance, ces collections au sein desquelles se concentre toute la variété du monde participent alors du décor savant qui peu à peu se dessine à Paris et sont à ce titre signalées à l'attention du visiteur : ainsi Germain Brice peut-il mentionner au milieu des années 1680 dans sa *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, parmi d'autres, les collections de l'Abbaye de Sainte-Geneviève, soulignant au passage la présence d'« habits de plumes de Perroquets et d'autres Oiseaux travaillez avec beaucoup d'artifice, qui viennent de l'Amérique » et un « casse-tête » de Guyane¹⁶.

L'émergence à Paris de tels lieux de savoir, de comparaisons, de confrontations, a joué dès la première moitié du XVII^e siècle un rôle déterminant dans le développement de cercles savants, au contact de riches amateurs et collectionneurs parisiens : les frères Dupuy, par exemple, tiennent leurs réunions dans l'hôtel de Thou, qui abrite les collections de son propriétaire, avant de gagner les murs de la Bibliothèque du roi au milieu des années 1640. De même, le cercle renommé du Minime Mersenne (entre 1635 et 1648) bénéficie des collections du couvent de la Place royale, tandis que Montmor, Justel et quelques autres offrent aux savants qu'ils accueillent dans leur cénacle un accès à leurs riches collections personnelles¹⁷.

La culture de plantes médicinales dans des jardins urbains, si elle répond largement à des préoccupations pratiques, participe également, dans une certaine mesure, des logiques de collection. Parmi les jardins parisiens, le jardin du roi occupe naturellement une place de premier plan. Fondé à Paris en 1626 par un édit du roi, ce « jardin des plantes médicinales » a dès ses origines une vocation de conservatoire, mais aussi d'étude pratique et théorique. Installé à partir de 1633 sur un terrain du faubourg Saint-Victor, il est définitivement consolidé en 1635 par un nouvel édit qui en fait le très officiel « Jardin royal des plantes

15. Sur les visiteurs et les pratiques sociales qui entourent la vie des cabinets de curiosités dès la Renaissance, voir en particulier l'exemple italien, développé par Paula FINDLEN, *Possessing Nature: Museums, Collecting, and Scientific Culture in Early Modern Italy*, Berkeley, University of California Press, 1994, p. 129 et suivantes.

16. Germain BRICE, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, Paris, Au Palais, J. Pohier, 1687, vol. II, p. 35 ; A. SCHNAPPER, *Le géant...*, op. cit., p. 238 et 283-286 ; voir également Claude DU MOLINET, *Le cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, Antoine Dezallier, 1692 ; et le catalogue *Le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, des origines à nos jours*, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1989.

17. Yves LAISSUS, « Les cabinets d'histoire naturelle », in René TATON (éd.), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1964), Paris, Hermann, 1986, p. 659-712 ; Robert HALLEUX, « Observatoires, laboratoires et cabinets », in Michel BLAY, Robert HALLEUX (éd.), *La science classique. XVI^e-XVIII^e siècle. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998, p. 118-130 ; Oliver IMPEY, Arthur MACGREGOR (éd.), *The Origins of Museums: the Cabinet of Curiosities in Sixteenth- and Seventeenth-Century Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1985 ; Simone MAZAURIC, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 36-38.

médicinales», dont la surintendance est confiée aux médecins du roi¹⁸. Dans ce lieu où se croisent médecins, apothicaires, étudiants et curieux, les plantes font l'objet de « démonstrations » publiques. Le P. Du Tertre, missionnaire dominicain qui publie en 1654 puis entre 1667 et 1671, deux versions successives de son *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* après avoir séjourné de nombreuses années dans ces colonies, évoque à l'occasion d'une description du « bois d'Inde ou laurier aromatique » son passage par ce jardin parisien, source pour lui d'un savoir scientifique et d'un pouvoir normatif dont il se fait le prosélyte aux Antilles :

« M. Robin, l'un des plus habiles hommes de son siècle pour la botanique, qui gouvernait le jardin du roi en 1640, m'en fit voir un petit, haut de deux pieds, qui lui avait été apporté des îles, auquel il avait donné le nom de laurier aromatique : et comme j'ai depuis persuadé les chirurgiens et les habitants de l'appeler laurier aromatique, je crois que ce nom lui est demeuré »¹⁹.

Là s'opère, autour des collections de plantes, le passage insensible de la curiosité individuelle à la connaissance raisonnée et collective, fondée entre autres choses sur des rapports d'autorité, de légitimité et de prestige. Dans cette perspective, l'étude des cercles savants parisiens du XVII^e siècle, à travers l'intérêt qu'ils peuvent porter aux questions coloniales, permet de repérer des processus intellectuels et sociaux qui, progressivement, contribuent à ériger la capitale non seulement en lieu de référence intellectuelle, mais aussi en instance légitime d'évaluation et de validation des savoirs coloniaux.

LE PÈRE DU TERTRE ET SES PROTECTEURS : ÉCONOMIE SOCIALE DES SAVOIRS COLONIAUX

La question de la validation du savoir scientifique, c'est-à-dire l'acte par lequel une autorité morale ou savante garantit la qualité, l'originalité et la rigueur d'un discours sur le monde naturel, est au cœur de notre démarche, qui vise à repérer les premiers signes tangibles d'une forme d'expertise parisienne dans le domaine des savoirs coloniaux. Dans cette quête incertaine, le Père Du Tertre, que nous venons d'évoquer, se révèle justement un guide de premier ordre. Dans sa dédicace de 1654, adressée au riche magistrat Achille II du Harlay (1606-1671), maître des requêtes et grand collectionneur parisien²⁰, le dominicain déclare :

18. *Edict du Roy pour l'Establissement d'un Jardin des Plantes Medicinales*, s.l.n.d. [1626] ; Yves LAISSUS, « Le jardin du roi », in R. TATON (éd.), *Enseignement...*, *op. cit.*, p. 287-341.

19. Vespasien Robin fut sous-démonstrateur de l'extérieur des plantes au Jardin des plantes médicinales de Paris, de 1635 à 1662, d'après la liste reproduite dans Y. LAISSUS, « Le jardin du roi », art. cit., p. 331. R.P. J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles...*, *op. cit.*, tome 2, p. 157. La seconde édition de l'*Histoire générale des Antilles* (1667-1671) du P. Du Tertre, la plus complète, qui rassemble un récit des premières années de la colonisation française et un inventaire approfondi des ressources naturelles, des plantes et des habitants des Petites Antilles, est une véritable somme, forte de quatre tomes et de nombreuses illustrations.

20. Une grande partie de sa collection sera cédée par son fils Achille III du Harlay au cabinet de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; *Le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque Sainte-Geneviève...*, *op. cit.*

« Si les curieux reçoivent quelque satisfaction de mon travail, c'est à vous, Monsieur, qu'ils seront particulièrement obligez : car je ne l'eus pas plustot apporté en France, que vous luy servistes d'Azile & de Pere, puisque le desir que j'avois de vous satisfaire, m'obligea de mettre en ordre les memoires & differentes remarques que j'avois faits dans mes voyages : & pendant ma demeure dans les Isles de l'Amérique, j'en fis un Recueil que je vous presentay il y a quelques années : Il recut de vous un accueil tout à fait favorable ; & luy ayant ouvert l'entrée de vostre Bibliotheque, vous luy donnastes rang parmi ces doctes manuscrits qui la composent »²¹.

La bibliothèque du collectionneur prestigieux est ici consacrée par le Père Du Tertre comme un lieu essentiel de validation de son ouvrage et des connaissances qu'il apporte. Achille II du Harlay est mis en scène par le Père Du Tertre comme le grand ordonnateur de cette œuvre, mais aussi comme son protecteur et son censeur : l'accès à sa bibliothèque renommée, « parmi ces doctes manuscrits qui la composent », confère au manuscrit du Père Du Tertre un prestige qui en valide implicitement le contenu – d'où la nécessité de l'indiquer dans la dédicace. Ce lien de protection et de légitimation qui lie l'auteur à son protecteur est explicite et l'on ne peut croire qu'aucun des cinquante colibris rapportés en France par le missionnaire ne soit venu garnir les étagères vitrées d'un si indispensable collectionneur, selon un processus d'échange désormais bien connu²².

L'édition de 1667 apporte alors de nouvelles précisions. Évoquant le conflit qui l'oppose à César de Rochefort qui, en 1658, publie une *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, le missionnaire qui s'estime plagié écrit, dans la *Préface*, cette fois :

« Ce livre [de C. de Rochefort], paru en 1658, fut aussitôt présenté à messieurs de l'Assemblée des physiciens, mathématiciens et astronomes, qui après en avoir loué le discours, remarquèrent qu'excepté les digressions qu'il a faites, très peu convenables à l'histoire des Antilles, le vocabulaire de ce bon père [le P. Breton] et les belles antithèses de ses amis, presque tout le reste était si fidèlement tiré de mon livre qu'il n'a même pas omis les fautes que j'y avais faites. Quelques-uns de ces messieurs me prièrent d'écrire, de réclamer mon travail et de faire en même temps connaître l'inexactitude de plusieurs mémoires dont il s'était servi pour composer son livre. M. de Montmore, chez qui ces messieurs s'assembloient, et dont il était un des principaux ornements, s'offrait de faire imprimer en Hollande, à ses frais, tout ce que j'aurais écrit, et m'en pria avec tant d'instance, que je l'eusse fait si mes supérieurs ne m'en eussent diverti par des occupations plus pressantes »²³.

Indéniablement, l'évocation d'une telle reconnaissance de compétence sur les questions d'histoire et d'histoire naturelle coloniale recueillie au sein d'une compagnie aussi réputée que celle des « Montmoriens » (qui rassemble alors des personnages aussi illustres que Sorbières, Thévenot, Huygens ou Robertval)²⁴,

21. R.P. J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des isles de Saint Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique* [...], Paris, J. Langlois, 1654, Épître.

22. Paula FINDLEN, « The economy of scientific exchange in Early Modern Italy », in Bruce T. MORAN (éd.), *Patronage and Institutions : Science, Technology and Medicine at the European Court, 1500-1750*, Woodbridge, Boydell Press, 1991, p. 5-24, p. 7.

23. R.P. J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles...*, op. cit., 1667, tome I, Préface.

24. Henri-Louis Habert, seigneur de Montmor, était maître des requêtes et membre de l'Académie française depuis 1635. Il avait soutenu activement Descartes, puis Gassendi, dont il avait fait imprimer les œuvres en six volumes in-folio. Son hôtel se trouvait rue du Temps, en face de la rue Braque. Quelques réunions infor-

vaut *imprimatur*, pour ne pas dire adoubement scientifique, préfigurant (avec bien des nuances toutefois) les « approbations » de l'Académie royale des sciences. La mention de Montmor en personne, quant à elle, et de sa volonté affichée de financer de ses propres deniers une publication complète de l'œuvre du Père Du Tertre, renforce encore la crédibilité du missionnaire et de son discours, puisque l'illustre personnage est l'incarnation la plus évidente de l'assemblée. Comme l'a montré en particulier Mario Biagioli, c'est le prince ou le puissant mécène qui, dans l'Europe du XVII^e siècle, donne au savant son statut et sa reconnaissance. Ce n'est qu'avec l'émergence de la *Royal Society* en Angleterre (1660), puis de l'Académie royale des sciences de Paris (1666), que le mécène de chair et de sang pourra véritablement céder la place dans la République des lettres au patronage d'une « *persona ficta* corporative », à l'aube du XVIII^e siècle²⁵ : à ce titre, la recherche d'un illustre protecteur reste une priorité pour le savant, et *a fortiori* pour le savant des colonies, dont les connaissances sont pour beaucoup aussi surprenantes qu'invérifiables²⁶. Montmor est une figure importante, et ses « académiciens » donnent un poids nouveau au discours du Père Du Tertre, l'affranchissant de la seule référence à la Bibliothèque du collectionneur du Harlay. Mais parallèlement, le rôle du collectionneur-protecteur parisien reste primordial : c'est bien à du Harlay (proche du pouvoir et qui devient, en 1664, l'un des associés de la nouvelle Compagnie des Indes occidentales) qu'est dédié le premier tome de l'édition de 1667 ; le second tome, lui, l'étant à son fils Achille III du Harlay (1639-1712), magistrat tout aussi brillant que son père, héritier du cabinet et de la bibliothèque²⁷.

nelles avaient vraisemblablement eu lieu chez lui dès le début des années 1650, mais l'Académie de Montmor n'est rigoureusement constituée (avec des réunions régulières et des statuts rédigés) qu'en 1657, à la veille, donc, de cet épisode. Habert de Montmor meurt en 1679 ; G. BIGOURDAN, « Les premières sociétés savantes de Paris au XVII^e siècle et les origines de l'Académie des Sciences », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 1916 et 1917 – tiré à Part, Paris, 1917, p. 11-14 ; Harcourt BROWN, *Scientific organizations in 17th Century France*, Baltimore, The Williams & Wilkins Company, 1934, p. 64-134.

25. Mario BIAGIOLI, *Galileo, Courtier: The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, The University of Chicago Press, 1993 ; ID., « Le prince et les savants. La civilité scientifique au XVII^e siècle », *Annales. HSS*, 50-6, 1995, p. 1417-1453 (l'expression « *persona ficta* corporative » est de l'auteur, p. 1418) ; voir également Steven SHAPIN, *A Social History of Truth: Civility and Science in Seventeenth-Century England*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1994.

26. Rochefort lui-même, au début des années 1650, avait à Paris recherché des appuis et l'approbation de certaines personnes, qu'il ne nomme pas, soulignant peut-être par là la fragilité de ces prétendus soutiens – mais aussi l'importance symbolique de soutiens localisés dans la capitale : « Le premier plan de cet Ouvrage, écrit-il dans sa Préface de 1658, fut dressé à Paris il y a déjà plus de sét ans, & jugé digne de la lumière par des personnes intelligentes qui le virent alors. Et qui nous firent la grace de le lire soigneusement, & de nous honorer de leurs remarques. Et dès lors nous l'ussions mis sous la presse, si des voyages nécessaires, & d'autres occupations plus importantes, ne nous en eussent détourné jusqu'à present ». César DE ROCHEFORT, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, avec un vocabulaire caraïbe*, Rotterdam, A. Leers, 1658, Préface.

27. Conseiller au Parlement (1657), puis conseiller d'État (1662), Achille III du Harlay succède à son père en sa charge de procureur général au Parlement de Paris en 1667 (son père ne meurt toutefois qu'en 1671) : « Les grandes obligations, que j'ai envers Monsieur votre père, m'engagent à de si grandes reconnaissances à l'égard de votre illustre maison [...]. Vous avez vu, monsieur, le projet des deux livres que je mets présentement à jour et, je m'en souviens, vous les avez reçus favorablement et lus avec quelque plaisir, et vous en avez parlé plus avantageusement que je ne l'espérais » ; R.P.J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles...*, *op. cit.*, tome 2, p. VII-VIII.

Cet exemple peut être mis en relation avec d'autres faits signalant l'émergence d'une ouverture au monde de la capitale, qui devient progressivement un lieu de réception et d'évaluation naturel et surtout « visible » – par le biais de publications, notamment – des savoirs coloniaux français.

« CONVERSATIONS » EXOTIQUES : BOURDELOT ET DENIS

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, Paris voit naître en divers lieux des assemblées dédiées au débat « philosophique », au sens large que recouvre alors ce terme²⁸, qui se tiennent avec une périodicité hésitante, suivant des règles et des principes variables, mais affirment progressivement les principes d'une pratique savante attentive aux faits et à l'argumentation²⁹. Il est intéressant de noter que les sujets relevant du domaine des savoirs exotiques et coloniaux n'en sont pas absents, au moins dans la seconde moitié du siècle, témoignant tout à la fois d'une circulation dans la capitale de connaissances variées sur ces espaces lointains, et de l'intérêt que peuvent ponctuellement y porter les Parisiens.

Les *Conversations de l'academie de Monsieur l'abbé Bourdelot* publiées en 1672 et présentées comme la transcription de débats tenus devant un vaste public durant les années 1660-1670 donnent, par exemple, la teneur d'une discussion animée sur les ouragans, dont les descriptions impressionnaient si fortement les Français : sous le titre « Quatrième conversation. Des ouragans & tempêtes, qui arrivent ordinairement aux Isles Antilles ; description des effets qu'ils produisent », sont mises en scène plusieurs pages d'explications et d'interrogations sur ce phénomène : là, sous la conduite du meneur de débat, s'affrontent témoignages, échos de lectures et réflexions théoriques, qui portent essentiellement sur les causes du phénomène mais aussi sur les moyens de les comprendre et de les prévoir. La connaissance qu'ont les Amérindiens de ces phénomènes est soulignée, des hypothèses sont lancées, et l'idée de recruter, sur place, des observateurs attentifs à la périodicité des ouragans et à leurs signes précurseurs est avancée³⁰.

Un autre exemple apparaît dans le sillage des assemblées publiques que Jean-Baptiste Denis, médecin ordinaire et conseiller du roi, organisait régulièrement à Paris au milieu des années 1660 : au cours de celles-ci, des mémoires

28. Stéphane VAN DAMME, *Paris, capitale philosophique, de la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005.

29. Pour des détails sur ces différentes assemblées, et des références bibliographiques plus complètes, voir H. BROWN, *Scientific Organizations...*, *op. cit.* : chaque cercle y est étudié séparément ; René TATON, *Les origines de l'Académie royale des Sciences*, Paris, Palais de la Découverte, 1966 ; S. MAZURIC, *Savoirs...*, *op. cit.* ; James E. MCCLELLAN III, *Science reorganized. Scientific Societies in the Eighteenth Century*, New York, Columbia University Press, 1985, p. 41-66.

30. *Conversations de l'academie de Monsieur l'abbé Bourdelot. Contenant diverses Recherches, Observations, Expériences [...] Le tout recueilli par le Sr. Le Gallois [...]*, Paris, chez Thomas Moette, 1672, p. 137-147.

portant sur « toutes les questions de Physique, de Mathématiques et de Médecine », étaient lus et commentés³¹. Un recueil de ces mémoires, publié en 1672 et réédité dès l'année suivante, contient un « Extrait d'une lettre écrite de la Martinique par M. Chrestien, à un licencié de la Sorbonne, touchant un homme marin, qui a parû aux côtés de cette isle, le 23 de may 1671 » : le texte, qui détaille l'apparition – gravure à l'appui – et souligne les facteurs susceptibles d'en justifier l'authenticité, donna certainement lieu à divers commentaires et hypothèses lors de la conférence, tant sur son origine que sur sa nature. Si le texte imprimé, qui ne reprend que le mémoire débattu, ne nous permet pas d'en savoir davantage, il se termine toutefois par un appel « aux sçavants », signalant la fonction attendue par la mise en circulation et en débat d'un tel mémoire, au-delà de la simple information : « Mais de sçavoir s'il est aussi semblable à l'homme dans les parties intérieures, que dans les traits du visage ; s'il peut vivre et engendrer dans l'eau ; c'est aux sçavants à décider ces questions, & à nous de rapporter fidèlement ce que nous en avons appris ». Le médecin Denis, en proposant ce mémoire au débat et en favorisant sa diffusion dans le *Journal des Savants*, endossait de fait la posture « savante » réclamée par l'auteur (sans pour autant chercher à s'assurer de l'authenticité des faits rapportés), signalant implicitement aux lecteurs la nécessaire convergence vers Paris de toute question, fût-elle exotique, susceptible d'être étudiée ou tranchée par des « sçavants »³².

IMPRIMEURS PARISIENS, GRAVEURS DE CARTES ET INFORMATEURS COLONIAUX

Dans cette période décisive des années 1650-1670, le milieu des cartographes parisiens en plein renouveau n'échappe pas, semble-t-il, à ce fragile mouvement de convergence.

Ce mouvement est déjà sensible dans l'édition parisienne, qui accorde une place grandissante aux savoirs nouveaux et aux sciences naturelles, et attire un grand nombre d'auteurs désireux de publier leur contribution à l'histoire ou à l'histoire naturelle des colonies³³. Dès le milieu du XVII^e siècle, les imprimeurs parisiens ont acquis une position dominante sur ce marché : au XVI^e siècle, déjà, si le protestant Jean de Léry édite son *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* à Genève en 1578, la majorité des ouvrages rendant compte des éphémères tentatives coloniales françaises sont publiés à Paris. C'est le cas, parmi d'autres, de

31. *Recueil des Memoires et conferences sur les Arts et les Sciences, présentées à Monseigneur le Dauphin, pendant l'Année MDCLXXII, par Jean Baptiste Denis Conseiller et Médecin ordinaire du Roy, qui y continué le Journal des Sçavans*, Amsterdam, Pierre Michel, 1673, p. 190-192, « Avertissement sur les conférences publiques qui se font tous les samedis chez l'auteur de ces Memoires, & qui s'imprimeront désormais » ; H. BROWN, *Scientific organizations...*, *op. cit.*, p. 205-206.

32. *Recueil des Memoires...* *op. cit.*, p. 102-109, et planche insérée.

33. Henri-Jean MARTIN, *Libre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Paris-Genève, Droz, 1969 ; S. VAN DAMME, *Paris...*, *op. cit.*, p. 110 sq.

L'histoire notable de la Floride de René Goulaine de Laudonnière, publiée chez Auvray en 1586; ou du texte de Nicolas Barré sur l'entreprise brésilienne de Villegagnon, publié en 1557 chez Martin le Jeune³⁴. Au XVII^e siècle, bien que quelques titres soient imprimés à Lyon, ou dans d'autres villes de province³⁵, la majeure partie des textes imprimés sur l'histoire et l'histoire naturelle des colonies françaises le sont chez des libraires parisiens: Le Père Bouton est publié en 1640 chez S. Cramoisy, Laon d'Aigremont chez Antoine de Sommaville en 1654, Boyer du Petit chez Pierre Rocolet en 1654, Lefèvre de la Barre chez Jean Ribou en 1666, ou encore le Père Du Tertre, sans nul doute le plus important de cette période, qui publie son édition de 1654 chez J. Langlois, et celle de 1667-1671 chez Thomas Joly³⁶.

L'apparition des cartographes parisiens sur le terrain colonial, en revanche, ne se précise que timidement, au milieu du XVII^e siècle. La qualité des cartes publiées dépend en effet pour une large part de la qualité des sources, ce qui, encore au XVII^e siècle, implique la proximité d'informateurs susceptibles de fournir des données de première main, fiables et précises. Or l'information sur les routes maritimes est à cette époque encore, pour l'essentiel, aux mains des marins et des armateurs installés sur les côtes de la France, peu enclins à publier des secrets géographiques garants de leur prospérité. Aussi la cartographie hollandaise, bien mieux connectée aux milieux maritimes, domine-t-elle la production et le marché durant tout le premier XVII^e siècle.

Paris, de fait, ne bénéficie pas d'une position géographique favorable de ce point de vue et, avant les années 1650, la production française imprimée concernant les colonies de l'aire caraïbe se résume à des cartes très générales, à petite échelle, dont l'une des plus précises est celle des Antilles que publie Nicolas Sanson en 1639: il ne s'agit alors que d'une copie de celles que l'on trouve à la même époque dans les atlas hollandais. Ce n'est qu'au début des années 1650 que paraissent sous les presses du libraire parisien Pierre Mariette trois cartes à échelle moyenne, représentant le détail des plus importantes colonies antillaises de l'époque: la Guadeloupe, la Martinique, et Saint-Christophe.

34. J. DE LÉRY, *Histoire d'un voyage...*, op. cit.; R. DE GOULAIN DE LAUDONNIÈRE, *L'histoire notable...*, op. cit.; N. BARRÉ, *Copie de quelques lettres sur la navigation du Chevalier de Villgaignon es terres de l'Amérique outre l'Aequinoctial, jusques souz le tropique de Capricorne*, Paris, chez Martin Le Jeune, 1557.

35. Guillaume COPPIER, *Histoire et voyage des Indes Occidentales* [...], à Lyon, pour Jean Huguétan, rue Merciere, au plat d'Estain, 1645; R.P. André CHEVILLARD, *Les desseins de S.E. Richelieu pour l'Amérique*, Rennes, Jean Durand, 1659; Frère Mathias DU PUIS, *Relation de l'establissement d'une colonie française dans la Gardeloupe, Isle de l'Amérique, et des mœurs des Sauvages*, à Caen, chez Marin Yvon demeurant à Froide rue, 1652; R.P. R. BRETON, *Dictionnaire...*, op. cit.

36. R.P. Jacques BOUTON, *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'Isle de la Martinique* [...], Paris, S. Cramoisy, 1640; J. DE LAON D'AIGREMONT, *Relation du voyage des François fait au Cap de Nord en Amérique* [...], à Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais, dans la Galerie des Merciers, 1654; Paul BOYER DU PETIT-PUY, *Véritable Relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Bretigny fit à l'Amérique occidentale* [...], à Paris, chez Pierre Rocolet, Impr. & Lib. Ordin. Du Roy & de la Maison de Ville, au Palais, 1654; Joseph-Antoine LEFÈVRE DE LA BARRE, *Description de la France équinoctiale cy-devant appelée Guyane* [...], Paris, Jean Ribou, 1666; R. P. J.-B. DU TERTRE, *Histoire générale des isles*, op. cit.; ID., *Histoire générale des Antilles...*, op. cit.

Vendues à la pièce dans sa boutique – à l’*Espérance*, rue Saint-Jacques – ces mêmes cartes des Antilles paraissent en 1658 dans le premier atlas édité en France, publié par Nicolas Sanson, avec la collaboration de Mariette : *L’Atlas du Monde*. Les éditions ultérieures reprendront ces cartes telles quelles jusqu’à la fin du siècle. En revanche, une première version embryonnaire de l’*Atlas du Monde*, mise en vente en 1652, reste muette sur les Antilles – ce qui peut nous autoriser à dater ces trois cartes entre 1652 et 1658. Mireille Pastoureau, à qui l’on doit une édition critique de cet *Atlas* de Nicolas Sanson, fait allusion à des « documents de première main » dans le paragraphe qu’elle consacre aux trois cartes antillaises, sans pouvoir en préciser davantage : « Il était légitime que Pierre Mariette fit figurer dans l’atlas ces cartes des îles françaises des Antilles : il venait de les faire graver à partir de documents de première main et sa clientèle vibrait de curiosité à leur sujet »³⁷.

La comparaison des cartes de Mariette avec celles qui se trouvent dans la première édition de l’*Histoire générale des îles* du Père Du Tertre (en 1654) ne manque pas d’être éclairante. Les deux séries sont identiques : seuls diffèrent leur dimension et quelques détails de décoration. Mais le fond de l’information cartographique (toponymie, habitations, etc.) est visiblement le même. Il est donc probable que les « documents de première main » qu’évoque Mireille Pastoureau aient été fournis par le Père Du Tertre lui-même, qui est probablement entré en contact avec Pierre Mariette entre 1652 et 1654 (la datation se resserre *de facto*) dans le cadre de son projet d’édition anticipée.

Cette jonction entre le pionnier du discours scientifique sur les colonies antillaises et l’un des grands acteurs du renouveau de la cartographie française est donc un moment clé de cette histoire, moment où l’information coloniale trouve sur le terrain de la librairie parisienne les géographes, les graveurs et les libraires capables de la mettre en forme et de l’exploiter commercialement.

Le recours aux cartes hollandaises ou espagnoles n’est dès lors plus aussi indispensable pour les cartographes parisiens au moment même où, autour de la rue Saint-Jacques, du Quai de l’Horloge et du Quai des Augustins, le noyau des imprimeurs et des marchands de cartes ou d’estampes parisiens a pu développer les moyens nécessaires à l’élaboration de cartes originales, notamment grâce à la collaboration des ingénieurs des armées devenus fournisseurs de manuscrits et de plans originaux³⁸. Dès lors, même si l’*Atlas du Monde*, de Nicolas Sanson, ne parvient pas à détrôner les excellents atlas hollandais (*Le Nouveau théâtre du Monde* de Hondius et Janssonius, et surtout l’*Atlas Major* de l’impressionnant *Joan Blaeu*, qui paraît en français en 1663), il acquiert rapidement une place reconnue au sein de l’édition cartographique, du fait non seu-

37. Mireille PASTOUREAU, *Nicolas Sanson d’Abbeville. Atlas du Monde 1665* [édition critique], Paris, Sand & Conti, 1988, p. 197 ; EAD., « Confection et commerce des cartes à Paris au XVII^e siècle », in Frédéric BARBIER (éd.), *La carte manuscrite et imprimée du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris-New York-Munich, Saur, 1983, p. 9-18.

38. M. PASTOUREAU, art. cit., p. 9-18.

lement de son moindre coût (il est aussi moins gros), mais aussi de sa spécificité française (intégrant les colonies), qui séduit le public national. L'implication croissante des géographes du roi et du ministère de la Marine dans la construction de cartes originales confirmera, au tournant du siècle, la place dominante de la capitale sur ce marché.

Ainsi, paradoxalement, au moment où la colonisation des îles antillaises semble devoir perdurer et ouvre aux armateurs de l'Atlantique de lucratives perspectives d'échanges commerciaux, la création cartographique atlantique française délaisse les rivages de la Normandie au profit du nouveau pôle d'attraction que représentent les imprimeurs parisiens. Au lien fécond établi au *xvi^e* siècle entre les marins et les géographes normands, se superpose, avant de s'y substituer à la fin du *xvii^e* siècle, un lien d'une autre nature, qui unit des informateurs ayant résidé dans les colonies aux imprimeurs parisiens, pour l'élaboration de produits destinés à un public divers de curieux et d'amateurs – et non plus seulement à des professionnels. À travers ces relations nouvelles sont d'ailleurs mobilisées des informations différentes, l'attention se portant alors davantage sur les détails de l'implantation coloniale que sur ceux de la navigation.

Sans doute ces exemples qui jalonnent les décennies 1650-1670 sont-ils trop peu nombreux pour justifier des conclusions définitives, que de nouveaux dépouillements viendront peut-être nuancer à l'avenir. Mais ils sont indéniablement révélateurs, chacun à leur manière, de l'irruption des milieux savants de la capitale sur le terrain d'une expertise coloniale que l'on aurait pu croire, au-delà même des premières années de la conquête, plus naturellement dévolue aux pilotes, aux commerçants et aux armateurs des ports de la façade atlantique. Une période de transition s'esquisse ici, qui voit s'affirmer l'autorité morale et sociale de la capitale face aux acteurs plus anciens de la façade atlantique, y compris pour des savoirs pratiques comme la cartographie ou l'inventaire des ressources coloniales proposés par les premiers auteurs d'histoire naturelle. Cette autorité naissante qui se dessine à petits traits sur fond de clientélisme, de débats ouverts et de collaborations diverses, ne s'oppose d'ailleurs pas à l'expertise de terrain des pilotes ou des armateurs. Elle est simplement mieux positionnée, tant spatialement que socialement : à l'aube du règne personnel de Louis XIV, centralisateur et absolutiste, la proximité du pouvoir politique s'avère un atout infiniment plus précieux que le voisinage de la mer. Les puissants amateurs et savants renommés qui gravitent dans les multiples cercles savants de la capitale peuvent rétribuer les contributions des colons ou des missionnaires porteurs d'objets exotiques ou de savoirs originaux, par l'octroi d'un soutien public générateur de crédibilité, voire d'un soutien politique – terrain sur lequel les praticiens du littoral ne peuvent plus rivaliser. Enfin, l'existence d'une puissante imprimerie parisienne, en plein essor, se révèle être un facteur qui renforce ce schéma, donnant à la capitale une force d'attraction supplémentaire pour les détenteurs d'informations originales soucieux de diffusion, de reconnaissance sociale, et de publicité.

Ainsi, au moment où le projet colonial est sur le point d'être repris en mains par Colbert, qui recentre sur la cour tous les fils politiques de l'expansion française, Paris concentre en ses murs, sur le terrain des savoirs coloniaux, bien plus d'atouts qu'aucune autre ville française – fût-elle au premier plan de la conquête commerciale des colonies. La naissance de la « Machine coloniale » au cours des années 1660-1680 ne fait alors que renforcer cette position dominante, en institutionnalisant pour longtemps une prééminence parisienne dont les enjeux s'avèrent tout autant politiques qu'intellectuels³⁹.

CRISTALLISATION POLITIQUE ET SAVANTE : UNE « MACHINE COLONIALE » CENTRÉE SUR PARIS

Dans les années 1660, le domaine colonial de la France est composé de deux pôles majeurs : l'un autour du Canada, comptant quelques 3 000 colons pour l'essentiel groupés dans les villes récentes de Québec et de Montréal ; l'autre autour des Petites Antilles (Martinique, Guadeloupe et Saint-Christophe, essentiellement) et de l'île des boucaniers, Saint-Domingue (actuelle Haïti), alors peuplées d'environ 10 000 colons et de quelques milliers d'esclaves noirs. Cet ensemble, complété par quelques modestes points d'appui sur les côtes de l'Afrique de l'ouest, de l'Océan Indien ou de la Guyane, est alors progressivement rattaché à l'autorité directe de la monarchie. Celle-ci tente, dans un premier temps, de coordonner l'effort colonial en réorganisant de grandes compagnies commerciales, sans grand succès. Puis, en charge à partir de 1669 d'un secrétariat d'État à la Marine qui préside aux destinées coloniales du royaume, Colbert place progressivement ces territoires dans la main de gouverneurs, bientôt secondés par des intendants, sous l'autorité directe de son administration. Dans le même temps, la marine, fer de lance de l'action coloniale et commerciale, connaît le développement que l'on sait⁴⁰.

Cette reprise en main directe de l'État sur l'évolution coloniale et maritime, qui s'opère dans le dernier tiers du XVII^e siècle sous la direction de Colbert, est

39. La notion de « Machine coloniale » désigne l'ensemble du dispositif gouvernemental et administratif qui, particulièrement depuis Colbert, est impliqué dans les affaires coloniales françaises d'Ancien Régime. La référence mécanique permet d'insister sur le caractère des mouvements et des flux qui l'animent (hommes, informations, échanges divers). Au sein de cet ensemble, il est possible de repérer un certain nombre de rouages scientifiques, sur lesquels nous insisterons ici : institutions savantes liées à la monarchie, départements et cabinets spécialisés au sein de l'administration, etc. Notons toutefois qu'une telle « Machine coloniale » ne fut évidemment pas conçue en ces termes par les contemporains, et qu'elle ne peut prendre forme que dans une dimension dynamique, pensée et étudiée autour de son objet : de fait, seul le mouvement des hommes et des informations au sein du vaste et complexe appareil institutionnel français envisagé dans son ensemble, permet à l'historien d'en révéler les contours, la puissance et la cohérence. Cf. James E. McCLELLAN III et François REGOURD, « The colonial machine : french science and colonization in the Ancien Regime », *Osiris*, 15, 2000, p. 31-50 ; François REGOURD, « Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e s. », thèse, Université Bordeaux III-Michel de Montaigne, 2000.

40. ARCHIVES NATIONALES, *Guide des sources de l'histoire de l'Amérique latine et des Antilles dans les archives françaises*, Paris, Archives nationales, 1984, p. 617 ; Bernard BARBICHE, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 213 ; Daniel DESSERT, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996.

incontestablement l'un des éléments majeurs de l'histoire de la première colonisation française : la France adopte dès lors un mode de développement colonial qui se rapproche de celui des pays ibériques, et prend ses distances envers des modèles donnant plus de poids aux intérêts privés et commerciaux. Avec l'installation dans les colonies françaises d'administrateurs directement soumis à la monarchie, s'établit un lien direct et permanent entre les colonies et la capitale. Cette évolution, de fait, rejette les intérêts marchands des ports français dans une position de périphérie décisionnelle, soumise à la nouvelle logique du mercantilisme centralisateur colbertien.

À partir de ces années décisives s'établit un flux régulier de correspondances administratives entre les bureaux du Secrétariat d'État à la marine et les administrateurs coloniaux. Les milliers de lettres et de rapports divers que l'on en a conservés⁴¹ révèlent la mise en place d'un projet colonial dans lequel les questions relevant des savoirs pratiques et scientifiques sont souvent évoquées, sous l'autorité directe de Colbert, puis de ses successeurs. Ainsi voit-on le ministre organiser l'introduction du froment, de la vigne ou des vers à soie dans les colonies, n'hésitant pas à envoyer sur place des « ouvriers » détenteurs de savoirs agricoles ou techniques spécifiques pour favoriser ces projets⁴². Dans le même temps, les explorations sont encouragées, tant pour cartographier le détail des côtes que pour étendre, au nom du roi, la connaissance des routes maritimes et des terres revendiquées dans les profondeurs des forêts guyanaises ou canadiennes : des rapports et des cartes sont adressés aux bureaux du Secrétariat d'État, tandis que les géographes du roi entament des collaborations fructueuses avec les libraires parisiens⁴³.

D'ores et déjà, dès la fin du XVII^e siècle, une voie centrale et administrative de circulation et de capitalisation des savoirs est donc tracée entre la métropole et ses colonies, voie originale et routinière, dans laquelle la mécanique institutionnelle s'affirme comme une force motrice majeure – au-delà des simples logiques de clientèles traditionnellement repérées pour l'Ancien Régime⁴⁴.

41. Les centaines de cartons que comptent les diverses séries de ces archives administratives sont conservés au Centre des Archives d'Outre-mer, à Aix-en-Provence (ci-après CAOM), pour la plupart reproduits sous forme de microfilms aux Archives nationales de Paris.

42. En 1684, par exemple, sont envoyés dans les îles deux « filtoupiers », chargés d'étudier dans quelle mesure la « pite » extraite de diverses plantes ligneuses (agaves, lataniers, etc.) pouvait être exploitée : CAOM Colonies B 11 (le Ministre à Blénac, 6 février 1684), cité in A. BAUDRIT, *Charles de Courbon, comte de Blénac (1622-1696), gouverneur général des Antilles Françaises de 1677 à 1696*, Fort-de-France, Société d'Histoire de la Martinique, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, 2, 1967, p. 133 ; voir également, CAOM Colonies C^{8A} 4, F°18 (analyse d'une lettre de Blénac, datée du 18 juin 1684).

43. F. REGOURD, « Sciences et colonisation... », thèse cit., p. 249-258 ; M. PASTOUREAU, art. cit., 1983, p. 9-18.

44. Il convient d'insister ici sur le caractère précoce (fin XVII^e) de la « routine » qui caractérise cette collecte opérée par la voie administrative – routine souvent contestée par l'historiographie, car elle n'apparaît pas si l'on travaille sur les seules expéditions et voyages scientifiques publiés. Marie-Noëlle BOURGUET, « La collecte du monde : voyage et histoire naturelle (fin XVII^e-début XIX^e) », in Claude BLANCKAERT et alii, *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Éditions du Muséum national d'Histoire naturelle, 1997, p. 163-196 ; S. VAN DAMME, *Paris...*, op. cit., p. 174-175.

Ce recentrage politique et bureaucratique du projet colonial français sur la capitale dans le dernier tiers du XVII^e siècle est d'autant plus important pour notre propos qu'il intervient au moment même où la monarchie organise et soutient, tant financièrement que politiquement, la cristallisation institutionnelle et monumentale de la science parisienne. Sous l'égide du contrôleur général des finances Colbert, qui cumule entre autres les fonctions de Surintendant des Bâtiments (1664) et de Secrétaire d'État chargé de la maison du roi, de Paris, du Clergé et de la marine (1669), deux institutions majeures voient le jour et recrutent des scientifiques pensionnés : l'Académie royale des sciences, en 1666 (qui n'aura toutefois de véritables statuts qu'en 1699) ; et l'Observatoire de Paris, en 1667, dont le bâtiment massif et prestigieux souligne l'importance dans le paysage parisien⁴⁵. Complétant l'établissement de ces nouveaux points d'ancrage de la science parisienne, Colbert prend en mains les destinées du Jardin royal des plantes médicinales dès 1671, plaçant la Surintendance du Jardin sous son autorité directe, au sein de la Surintendance des Bâtiments royaux⁴⁶. À la tête des finances, des bâtiments royaux, de la marine, et du Jardin royal des plantes, Colbert dispose des outils nécessaires à une politique globale et offensive fondée sur les potentialités d'un appareil d'État absolutiste, centré sur la capitale du royaume.

Dès lors, dans tous les domaines, qu'il s'agisse de science spéculative ou de science appliquée, de mathématiques ou de physique, les académiciens, les astronomes et les botanistes pensionnés contribuent, sous la protection du roi, à donner naissance à un centre majeur du savoir européen, appelé à faire autorité. Entre 1666 et la fin du règne de Louis XIV, l'Académie des sciences, le Jardin du roi et l'Observatoire deviennent, dans la pratique et du fait de leur rayonnement considérable, les institutions normatives de la République des sciences en France – jouant un rôle qui ne fera que s'affirmer au siècle suivant⁴⁷. Appelés à construire, évaluer, valider, confronter et diffuser les cadres et les données des savoirs qui les occupent, ils deviennent aussi, *de facto*, les pôles de concentration d'une vaste entreprise d'expertise et d'exploration du monde, laquelle dépasse d'ailleurs largement l'horizon colonial.

En astronomie, sous l'égide des Cassini, l'Observatoire royal centralise des données venues d'Europe, d'Amérique ou d'Asie, tout en menant un programme d'observations quotidiennes et intensives du ciel et de ses mouvements – contribuant ainsi à des avancées décisives sur le terrain de la cartographie du monde. La mesure du degré de méridien par Picard et son voyage au Danemark sur les traces de Tycho Brahe, la carte de la lune gravée par Cassini, la première

45. Roger HAHN, *L'anatomie d'une institution scientifique. L'Académie des Sciences de Paris, 1663-1803*, Paris-Bruxelles, Éditions des Archives contemporaines, 1971 ; Éric BRIAN, « L'Académie royale des sciences de l'absolutisme à la Révolution », in E. BRIAN, Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE (éd.), *Histoire et mémoire de l'Académie des Sciences. Guide de recherches*, Paris, Éditions Lavoisier, 1997, p. 15-32.

46. Y. LAISSUS, « Le jardin du roi », art. cit., p. 289-291.

47. James E. McCLELLAN III, *Specialist Control. The Publications Committee of the Académie Royale des Sciences (Paris), 1700-1793*, Philadelphie, American Philosophical Society, 2003.

approximation de la vitesse de la lumière par le Danois Røemer, mais aussi la collection des observations des Jésuites de Chine ou la détermination de la méridienne de Perpignan à Dunkerque (1683-1718), sont autant d'événements majeurs de l'histoire des sciences, qui illustrent les débuts de l'Observatoire de Paris. La publication à partir de 1679 de la *Connaissance des temps*, périodique annuel rédigé sous l'autorité des astronomes de l'Observatoire de Paris tout au long du XVIII^e siècle, contribua encore à renforcer la qualité de Paris comme centre de référence pour les marins et les cartographes français, les tables et les longitudes étant communiquées en référence au méridien de Paris⁴⁸. En histoire naturelle, les collectes de plantes centralisées dans le jardin royal des plantes médicinales, dont le nombre ne cesse de croître à mesure que se multiplient les explorations et les explorateurs en France, en Europe et dans le monde entier, bouleversent les cadres traditionnels du savoir : les académiciens qui y travaillent, tels Dodart, Marchant, Tournefort et bien d'autres, multiplient les descriptions précises et affinent leurs connaissances dans le but d'établir des classifications efficaces du règne végétal. En 1714, c'est dans le Jardin du roi qu'est recueilli et élevé le plant de moka offert à Louis XIV par le Bourgmestre d'Amsterdam : confié aux soins d'Antoine de Jussieu, ce plant est la souche de ceux qui sont envoyés vers les Petites Antilles durant les années suivantes pour y être acclimatés, sous l'œil de l'Académie royale des sciences⁴⁹.

Sans obéir à une stricte vocation impériale, loin s'en faut, ces trois institutions s'intègrent de fait parfaitement à la politique globale de gestion et d'information coloniale qui naît de l'œuvre de Colbert. Au fil des ans et dans la continuité de l'impulsion bureaucratique des années 1660 et 1670, les rouages scientifiques de la Machine coloniale occupent une place croissante au cœur de la « mobilisation des mondes »⁵⁰ opérée par la monarchie, qui concentre à Paris les institutions de stockage, de validation et d'expertise appelées à donner du sens et des outils opératoires au projet militaire, stratégique et commercial, de la conquête coloniale. Parmi bien d'autres, l'exemple d'un échantillon d'écorce de Simarouba adressé en 1713 par le gouverneur de la Guyane, Grandval, au secrétaire d'État à la Marine, souligne un itinéraire révélateur des liens qui unissent l'administration coloniale aux scientifiques de la capitale érigés en experts :

« On commença vers l'année 1713 à apporter de la Cayenne à M. le Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'État, l'Écorce d'un arbre que l'on appelle [...] Simarouba, & qu'on lui assûra y être employée avec succès dans les Dévoyments & les Dysenteries. Cette

48. *La Connaissance des temps, ou calendrier et éphémérides du lever & coucher du Soleil, de la Lune, & des autres planètes. Avec les éclipses, pour l'an —, calculées sur l'élévation & le méridien de Paris, & la manière de s'en servir pour les autres élévations [...]*, à Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du Roy rue Saint-Jacques, à la Bible d'or. Publication annuelle.

49. Auguste CHEVALIER, M. DAGRON, *Recherches historiques sur les débuts de la culture du Caféier en Amérique*, Orléans, imp. H. Tessier, s.d. [1928] ; Alfred LACROIX, *Figures de Savants*, tomes 3 et 4, Paris, Gauthier-Villars, 1938, p. 21 et suivantes. F. REGOURD, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, 322-323, 1999, p. 50.

50. Bruno LATOUR, *La science en action* (1987), Paris, Gallimard, 1995, p. 521 et suivantes.

utilité porta le Ministre à communiquer cette Drogue à l'Académie des Sciences, & à M. Fagon, alors premier Médecin du Roy, qui en fit part aux Professeurs du Jardin royal»⁵¹.

Cette synergie politique et scientifique cohérente centrée sur Paris se manifeste par ailleurs, dès la fin du XVII^e siècle, par l'organisation d'expéditions scientifiques dans les colonies : ainsi voit-on l'astronome Richer opérer une mission astronomique en Acadie en 1670, avant de profiter en 1672 du point d'appui que représente, non loin de l'équateur, la fragile colonie de Cayenne⁵². Dans les trois décennies qui suivent, des astronomes et des botanistes tels Varin, Deshayes, Plumier, Surian, Feuillée et quelques autres, gagnent à leur tour les terres colonisées de l'Atlantique pour y mener leurs observations, à l'ombre de la Machine coloniale⁵³. Les mémoires et les ouvrages qui font suite à ces expéditions pionnières aux Antilles, au Canada ou ailleurs, sont alors naturellement publiés à Paris, par l'imprimerie royale (pour les mémoires de l'Académie), mais aussi par d'autres libraires, confirmant la place centrale de la capitale dans la géographie du pouvoir et du savoir colonial⁵⁴.

RÉSEAUX SAVANTS, RÉSEAUX COLONIAUX

Dans le même temps, autour des académiciens auréolés de la puissance sociale et scientifique que leur confèrent la monarchie et les lieux de savoir prestigieux qu'ils animent dans la capitale, se développent des nébuleuses d'informateurs coloniaux. Ces derniers contribuent, dans une logique cumulative répondant à des motivations intellectuelles autant que sociales, à construire autour de Paris et de ses savants les fondations d'un savoir de plus en plus précis, de mieux en mieux informé.

Nombre de ces correspondants sont des spécialistes, envoyés sur le terrain par l'administration coloniale, parfois après consultation ou recommandation

51. Antoine DE JUSSIEU, « Recherches d'un spécifique contre la Dysenterie, indiqué par les anciens Auteurs sous le nom de Macer, auquel l'Écorce d'un Arbre de Cayenne, appelé Simarouba, peut être comparé & substitué », in *HMARS 1729*, Paris, Imprimerie royale, 1731, p. 35 (partie Mémoires) ; voir également, CAOM Colonies C¹⁴ 7, f^o113-114 (Grandval au ministre, 16 novembre 1712, Cayenne).

52. Jean RICHER, « Observations astronomiques et physiques faites en l'Isle de Caïenne », in *Recueil d'observations faites en plusieurs voyages par ordre de sa majesté [...]*, à Paris, de l'Imprimerie Royale, tome 1, 1693, p. 1-71 ; John W. OLMSTED, « The expedition of Jean Richer to Cayenne (1672-1673) », *Isis*, 34, 1942, p. 117-128 ; ID., « The voyage of Jean Richer to Acadia in 1670 : a study in the relations of science and navigation under Colbert », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 104, 1960, p. 612-635.

53. Jordan KELLMAN, « Discovery and enlightenment at sea : maritime exploration and observation in the eighteenth-century French scientific community » Ph.D., Princeton University, 1997, chapitre 2 ; F. REGOURD, « Sciences et colonisation... », thèse cit., p. 271-298 ; Nicholas DEW, « Vers la ligne : circulating measurements around the French Atlantic », in James DELBOURGO, Nicholas DEW (éd.), *Science and Empire in the Atlantic World*, Londres, Routledge, 2007, p. 53-72.

54. Parmi d'autres : R.P. Louis HENNEPIN, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud Ouest de la Nouvelle-France par ordre du Roy*, Paris, Veuve Sébastien Huré, 1683 ; R.P. Charles PLUMIER, *Description des plantes de l'Amérique, avec leurs figures [...]*, Paris, Imprimerie royale, 1693 ; R.P. Louis FEUILLÉE, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amérique Meridionale, & dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707 jusques en 1712 [...]*, 2 vol., Paris, rue S. Jacques chez Pierre Giffart, Libraire, 1714.

des Académiciens⁵⁵ : des ingénieurs, des jardiniers, des botanistes et des médecins sont affectés dès le tournant du siècle dans les colonies, où ils révèlent parfois de réelles aptitudes. Certains, dès les premières décennies du XVIII^e siècle, deviennent en toute logique des correspondants officiels de l'Académie des sciences, à l'instar de Michel Sarrazin (1699), médecin du roi au Canada, ou des médecins de la Martinière (1699) et Alliot (1721), dans les Petites Antilles⁵⁶.

Cette centralisation des réseaux d'information savante autour des rouages scientifiques de la Machine coloniale touche jusqu'aux réseaux missionnaires déjà largement structurés, dont certains se trouvent partiellement captés par la force d'attraction qu'exercent les institutions savantes parisiennes. Dans le sillage de la prestigieuse expérience des jésuites en Chine de la fin du XVII^e siècle, le Père Gouye, jésuite et membre honoraire de l'Académie royale des sciences depuis 1699, sert d'intermédiaire au début du XVIII^e siècle à un certain nombre de missionnaires de son ordre⁵⁷. Il communique par exemple aux Académiciens Lémery et Cassini, dans les premières années du XVIII^e siècle, diverses observations botaniques et astronomiques que lui adressent des jésuites installés dans les Petites Antilles ou en Guyane, certaines étant évoquées dans les volumes annuels de l'Académie : ainsi y fait-on mention des contributions du Père Breton (envoi de graines et de descriptions de plantes), ou d'un mémoire du Père Boutin sur une éclipse de lune observée à Saint-Domingue, que le Père Gouye s'empresse de présenter aux astronomes de l'Académie⁵⁸. En 1723, encore, un missionnaire en Guyane, le Père Crossat, adresse au Père Gouye une observation de comète réalisée à Cayenne, qui fait l'objet d'une considération attentive de la part des savants de l'Observatoire⁵⁹. Toutefois, la mort du Père Gouye, en 1725, semble marquer la rupture d'une liaison pour-

55. C'est le cas, par exemple, du médecin botaniste Pierre Barrère, envoyé en Guyane sur la recommandation de Jussieu qui avait été consulté par l'administration de la marine : Archives de l'Académie des Sciences (Paris), Dossier biographique Barrère ; voir également CAOM Colonies C¹⁴ 12, f°137-140 ; Henri FROIDEVAUX, « Notes sur le voyageur guyanais Pierre Barrère », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 10, 1895, p. 326-338 ; Jean CHAÏA, « Pierre Barrère (Perpignan 1690-1755), Médecin anatomopathologiste », *Comptes rendus du 92^e congrès national des sociétés savantes, Strasbourg et Colmar, 1967, Section des Sciences*, tome I, *Histoire des Sciences*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1969, p. 209.

56. Abbé ROZIER, *Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770* [...], tome I, Paris, chez Ruault, 1775, p. CVI-CVII.

57. *Observations physiques et mathématiques pour servir à l'histoire naturelle & à la perfection de l'Astronomie & de la Géographie : envoyées des Indes et de la Chine à l'Académie Royale des Sciences à Paris, par les Peres Jésuites, Avec les reflexions de Mrs de l'Académie & les Notes du P. Gouye, de la Compagnie de Jésus*, Paris, Imprimerie royale, 1692 ; Antonella ROMANO, « Observer, vénérer, servir. Une polémique jésuite autour du Tribunal des mathématiques de Pékin », *Annales HSS*, 59-4, 2004, p. 729-756 ; Florence HSIA, « Some observations on the observation. The decline of the French Jesuit scientific mission in China », *Revue de Synthèse*, 4/2-3, 1999, p. 305-333 ; S. VAN DAMME, *Paris...*, *op. cit.*, p. 178-180.

58. « Histoire. Observations botaniques », *HMARS 1703*, Paris, Jean Boudot, 1705, p. 57 (partie Histoire) et « Histoire. Observations botaniques », *HMARS 1704*, Paris, Jean Boudot, 1706, p. 42 (partie Histoire), ainsi que « Histoire. Sur les trois éclipses de cette année », *HMARS 1706*, Paris, Jean Boudot, 1707, p. 113 (partie Histoire).

59. Bibliothèque de l'Observatoire de Paris, Ms A 4 dossier 11 (comète de 1723) pièce B (journal des observations de la comète de 1723) ; Giacomo Filippo MARALDI, « Observations de la Comète qui a paru en l'année 1723 », *HMARS 1724*, Paris, Imprimerie royale, 1726, p. 375-376 (partie Mémoires).

tant fructueuse établie entre les missionnaires jésuites des colonies et l'académie. Dès lors, comme les autres ordres autrefois en pointe dans l'exploration des ressources coloniales (les dominicains, notamment), les jésuites restent largement à l'écart des rouages scientifiques de la Machine coloniale, pour se concentrer vers des pôles d'attraction qui leur sont plus naturels : vers Rome, vers le *Journal de Trévoux*, mais aussi vers les éditeurs et rédacteurs parisiens de la collection des *Lettres édifiantes*, autour des Pères Gobien et Du Halde⁶⁰.

À l'échelle du siècle, l'efficacité des rouages bureaucratiques ministériels de la Machine coloniale ne se dément pas et l'attractivité des institutions savantes de la capitale qu'elle contribue à nourrir régulièrement se fait toujours plus grande auprès de ceux qui, sur le terrain colonial, collectent des données susceptibles de venir s'intégrer au champ des savoirs européens. Tandis que le nombre des correspondants coloniaux de l'Académie royale des sciences ne cesse de se développer, les centres de référence et d'expertise se multiplient dans la capitale, renforçant encore son poids et sa visibilité au sein de la République des sciences : l'Académie royale de Chirurgie (1731) et plus encore la Société royale de Médecine (1778) deviennent les référents naturels pour les praticiens exerçant dans les colonies, qui y adressent spontanément des mémoires et y cherchent des marques de reconnaissance pour conforter leur légitimité au sein de la communauté coloniale. Adressés par des correspondants officiels, mais aussi par d'autres qui aspirent à le devenir, les mémoires affluent vers ces deux institutions. Ainsi voit-on, parmi bien d'autres, un certain Bajon, chirurgien de Guyane, envoyer en 1766 à l'Académie de chirurgie une « Lettre sur le sublimé corrosif et une maladie de Cayenne appelée mal rouge », tandis que le médecin du roi à Saint-Domingue, Charles Arthaud, adresse dans les années 1780 à la Société royale de médecine de nombreux courriers comprenant entre autres choses des études sur le climat de Saint-Domingue, le mesmérisme, les albinos, ou diverses pathologies observées localement⁶¹.

Au sein de l'administration coloniale et maritime, s'opère également un mouvement de spécialisation, gage d'une plus grande efficacité dans le traitement d'une information que l'on juge alors souvent trop dispersée : depuis 1681, une ordonnance impose aux pilotes l'envoi de leurs journaux de bord aux greffes d'amirauté, chargés de les expédier ensuite au ministre. Les archives de la Marine, entreposées depuis 1699 dans le couvent des Petits pères, près de la place des Victoires, deviennent alors le lieu de convergence national de toutes les cartes et documents hydrographiques de quelque importance émanant des ports

60. Antonella ROMANO (éd.), dossier « Science et mission : le cas jésuite », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 52-148, 2002, p. 71-228 ; Giovanni PIZZORUSSO, « Les Antilles vues de Rome : l'effort missionnaire et le flux d'informations pendant le XVII^e siècle », in Lucien ABÉNON, Nennad FÉJIC (éd.), *La Caraïbe et son histoire. Ses contacts avec le monde extérieur*, Cayenne, Ibis rouge Éditions, 2001, p. 31-42.

61. Lettre datée de Cayenne le 1^{er} août 1766, conservée dans la Bibliothèque de l'Académie de médecine, fonds de l'Académie royale de Chirurgie (indiqué ensuite comme BAM ARC) carton 12 B dossier 77 ; Bibliothèque de l'Académie de médecine, fonds de la Société royale de Médecine (indiqué ensuite comme BAM SRM), carton n° 136 ; F. REGOURD, « Sciences et colonisation... », thèse cit., p. 501-510.

français et des colonies. En 1720, dans un souci d'efficacité, est fondée la division spécifique du « Dépôt des cartes et plans de la Marine », où s'illustre notamment l'hydrographe royal Jacques-Nicolas Bellin qui nourrit le marché parisien des cartes géographiques avec une production souvent médiocre et critiquée, mais abondante⁶². Déplacé en 1762 vers le grand hôtel de la Marine, de la Guerre et des Affaires étrangères, nouvellement construit rue de la Surintendance à Versailles, le Dépôt est finalement réinstallé à Paris en 1775. Depuis 1771, ce retour dans la capitale était demandé par l'inspecteur du Dépôt, désireux de le rapprocher des hommes et des lieux nécessaires à une production cartographique de qualité : « les académiciens, les bibliothèques, les savans et les officiers ». En 1778, enfin, une division strictement consacrée à la collection et à la construction de cartes et de plans des colonies voit le jour⁶³.

Dans un autre domaine encore, la Société d'Agriculture de Paris fondée en 1761 devient en 1788 la Société royale d'Agriculture, affichant l'ambition de fédérer autour d'elle toutes les sociétés d'agriculture provinciales : comme les autres institutions spécialisées et comme l'éphémère « Comité d'Agriculture » du gouvernement (1785-1787), elle intègre naturellement à son champ de compétence une part d'expertise coloniale, validant et publiant des mémoires sur diverses questions d'agronomie tropicale, soumis à son jugement par des correspondants coloniaux, tels le médecin de Saint-Domingue Duchemin de l'Étang ou le colon guadeloupéen Badier⁶⁴. Parallèlement, le Jardin du roi, plus dynamique que jamais, attire dans ses serres chaudes, ses herbiers et ses archives, d'innombrables plantes, rapports et spécimens qui en font le centre naturel de stockage et d'étude des trois règnes de la nature des colonies – mais aussi, plus largement, de la planète⁶⁵.

En marge, enfin, de cette Machine coloniale qui se développe sous l'autorité de la monarchie et en liaison avec la bureaucratie de la marine et des colonies, des formes nouvelles de sociabilité savante font leur apparition à Paris, à l'instar de la Société d'histoire naturelle, fondée en août 1790, qui offre également une tribune à des naturalistes originaires de Guyane et des Antilles, dans un cadre moins contraint que celui des académies d'Ancien Régime de plus en

62. Olivier CHAPUIS, *À la mer comme au ciel. Beutemps-Beaupré et la naissance de l'hydrographie moderne (1700-1850). L'émergence de la précision en navigation et dans la cartographie marine*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1999, p. 159 et suivantes.

63. Archives nationales fonds Marine C⁷ 132 et Marine G 234, 12, cités in O. CHAPUIS, *À la mer...*, *op. cit.*, p. 168 ; Bernard LE GUIQUET, « Le Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine sous l'Ancien Régime », *Neptunia*, 214, 1999, p. 3-21 ; Alexis RINCKENBACH, *Archives du Dépôt des Fortifications des colonies*, Aix-en-Provence, Archives nationales, 1998, p. 7-8.

64. Jean BOULAIN, « Les avatars de l'Académie d'agriculture sous la Révolution », in *Scientifiques et sociétés pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Éditions du CTHS, 1990, p. 211-227 ; Louis PASSY, *Histoire de la Société nationale d'agriculture de France, tome 1^{er}, 1761-1793*, Paris, imprimerie P. Renouard, 1912 ; F. REGOURD, « La Société Royale d'Agriculture de Paris face à l'espace colonial (1761-1793) », *Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques*, 8, 1998, p. 155-194.

65. Emma C. SPARY, *Utopia's Garden. French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000 ; Yvonne LETOUZEY, *Le jardin des Plantes à la croisée des chemins avec A. Thouin (1747-1824)*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1989 ; F. REGOURD, « Maîtriser la nature... », art. cit., p. 39-63.

plus critiquées et engorgées⁶⁶ : Louis-Claude Richard, ancien directeur du jardin botanique de Cayenne, est l'un des 63 membres de la liste de 1792 ; mais ce sont en fait près de 10 % des 88 associés recrutés entre le 10 septembre 1790 et le 2 mars 1792 qui résident alors dans les colonies⁶⁷.

Ce mouvement de spécialisation des centres gouvernementaux et académiques de collecte, d'expertise et de validation, confirme au fil du siècle la centralité, l'attractivité, mais aussi l'autorité de la science parisienne, laboratoire d'un savoir aux prétentions universelles⁶⁸. Vue des colonies, Paris n'est pas seulement un centre de collecte et de stockage : la capitale fait également figure de tribunal scientifique, dispensateur de prestige et de légitimité savante pour les amateurs, les colons et les spécialistes d'inégale valeur implantés sur le terrain colonial.

NORMES ET INSTRUCTIONS PARISIENNES : LES ENJEUX DE L'EXPERTISE

L'idée prévaut, d'ailleurs, que l'expertise passe nécessairement par Paris. Ainsi, intrigués de voir certains esclaves stopper des hémorragies au moyen de nids de fourmis récoltés dans les forêts de Guyane par les Amérindiens, les administrateurs locaux adressent des échantillons de ces cataplasmes spongieux au ministre de Castries, en 1786. Celui-ci écrit alors à la Société royale de médecine pour en obtenir une évaluation susceptible de lui indiquer s'il convient ou non d'en prescrire l'usage dans les hôpitaux des colonies. Non sans avoir pris conseil auprès d'un médecin colonial à la retraite, la Société lui transmet les informations désirées, suggérant au ministre de promouvoir officiellement l'usage de ce produit dans les hôpitaux coloniaux⁶⁹. Nous sommes bien là au cœur des processus qui animent une Machine coloniale fondée sur le principe d'une expertise parisienne mise au service de la décision politique et administrative – processus similaires à ceux mis en évidence par Charles Gillispie pour l'ensemble des institutions scientifiques royales de la fin d'Ancien Régime⁷⁰.

De cette fonction d'évaluation et de légitimation, non seulement des savoirs, mais aussi des savants, les scientifiques parisiens savent jouer avec intelligence et efficacité, fixant des normes d'écriture, de démonstration et de description qui leur permettent de soumettre leurs lointains informateurs aux strictes exigences techniques qu'ils édictent. Diverses instructions de voyages sont de fait diffusées depuis Paris dès les dernières années du XVIII^e siècle, qui tendent à orienter,

66. Pascal DURIS, *Linné et la France (1780-1850)*, Genève, Droz, 1993, p. 92 et suivantes.

67. « Liste des membres et associés de la Société d'histoire naturelle de Paris, par ordre de réception », in *Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris*, tome 1, première partie, Paris, de l'imprimerie de la Société, 1792, p. 131-132.

68. S. VAN DAMME, *Paris...*, *op. cit.*, p. 219-220.

69. Les documents sur l'enquête des nids de fourmis sont conservés sous la cote BAM SRM, dossier 49 (7 pièces). On en trouve également des échos dans les volumes de la série CAOM Colonies C¹⁴ (Guyane) couvrant les années 1785-1789.

70. Charles C. GILLISPIE, *Science and Polity in France at the End of the Old Regime* (1980), Princeton, Princeton University Press, 2004.

contrôler et normaliser le regard et l'action des savants coloniaux : procédures de l'observation astronomique, étalonnage et usage d'instruments de mesure afin de permettre la comparaison de mesures effectuées dans le monde entier par des observateurs différents (thermomètres, pendules à seconde, horloges, etc.), mais aussi conseils de conditionnement pour le transport de graines et de plantes vivantes, sont autant de thèmes développés par cette littérature normative parisienne, dont les mémoires académiques publiés parallèlement font perpétuellement l'éloge. Soucieux de gagner l'estime et la reconnaissance des savants parisiens prestigieux, les relais coloniaux de cette science pensée et normée en Europe font alors tout leur possible pour suivre à la lettre ces recommandations et servir les desseins des prescripteurs de la capitale⁷¹.

Désireux de multiplier leurs contacts à Paris et de se placer de plain pied avec les tenants de l'autorité scientifique de la métropole, certains colons viennent même suivre des cours de botanique à Paris, en particulier au Jardin des Plantes. C'est le cas, par exemple, du botaniste Jean-Baptiste Lignon, qui s'est semble-t-il « perfectionné dans la culture des plantes » en suivant les démonstrations du Jardin du roi à la fin du XVII^e siècle ; près d'un siècle plus tard, un autre colon guadeloupéen, Barthélemy Badier, vient passer quatre ans à Paris « uniquement occupé d'acquérir les connaissances de chymie, d'histoire naturelle, de botanique et d'agriculture les plus propres à le rendre véritablement utile dans nos colonies ». Ce dernier deviendra de fait, quelques années plus tard, un fidèle correspondant de la Société royale d'agriculture⁷².

C'est donc bien une relation à double sens qui s'établit, par le biais des correspondants de l'Académie, entre la capitale et les colonies : Paris, pôle reconnu d'expertise et de capitalisation des savoirs, assumant également les fonctions d'un centre de formation du regard et de la pratique savante à distance. Fontenelle confirme cette forme d'*imperium* intellectuel dicté à l'ensemble des serviteurs de la science parisienne, écrivant en 1733 :

« L'Académie depuis son établissement [...] a observé tout ce qu'elle a pu observer par Elle-même, Elle a adopté des Correspondants qui ont appris par Elle à interroger la Nature à propos, & à regarder les choses avec des yeux de philosophes »⁷³.

71. De nombreux exemples de cette littérature normative éditée à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles sont étudiés dans M.-N. BOURGUET, art. cit., p. 163-196 ; M.-N. BOURGUET, Christian LICOPPE, H. Otto SIBUM (éd.), *Instruments, travel and science : itineraries of precision from the seventeenth to the twentieth century*, Londres, Routledge, 2002 ; F. REGOURD, « Diffusion et assimilation des techniques académiques de collecte et d'expertise dans l'espace caraïbe français (XVII^e-XVIII^e s.) », in Philippe HRODEJ, Sylviane LLINARES (éd.), *Techniques et colonies (XVII^e-XX^e siècles)*, Paris, Publication de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 2005, p. 33-47 ; Lorelai KURY, « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences*, 51-1, 1998, p. 65-91.

72. Archives de l'Académie des Sciences (Paris), Dossier biographique de Du Lignon (mémoire anonyme) ; CAOM Colonies E14, dossier Badier (Lettre du Président Tâscher au ministre, datée de Paris, le 26 décembre 1780, fol.1) ; *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture*, Paris, 1788, trimestre d'automne, p. XXI.

73. « Année 1686, Diverses observations de physique générale » in *Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1666 à 1699, Tome II (1686-1699)*, Paris, Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard fils et Hippolyte-Louis Guérin, 1733, p. 1-2.

CAPITALE CONTOURNÉE

Indéniablement, que ce soit sur le terrain de l'expertise, du stockage des données et des spécimens, de la normalisation des savoirs ou de leur diffusion, les pages qui précèdent soulignent une hégémonie parisienne dans le domaine des savoirs coloniaux, entamée dès le milieu du XVII^e siècle et renforcée tout au long du XVIII^e. Pour autant, quelques décentrement de l'analyse permettent de réfléchir « en creux » à cette centralité parisienne pour la mettre à l'épreuve et éventuellement nuancer un constat dont l'évidence même doit être questionnée, du fait de l'origine des sources mobilisées jusqu'à présent – sources parisiennes, pour l'essentiel.

Qu'en est-il, notamment, de la Province, face à cette hégémonie parisienne ? Depuis le milieu du XVII^e siècle, nous l'avons vu, les ports se trouvaient relégués, en dépit de leur importance stratégique, à la périphérie de la cartographie politique et savante de l'empire colonial. Toutefois, la création en 1752 d'une Académie de marine (réorganisée en 1769 par Choiseul-Praslin et érigée en Académie royale de marine) non pas à Paris, mais dans le port militaire de Brest, permet de remettre en cause l'idée d'un renforcement constant de la centralisation géographique des flux de savoirs et de savants sur Paris. Occupée de toutes les affaires touchant à la médecine navale, aux innovations techniques de la marine, mais aussi à la cartographie et à divers autres sujets liés à la chose maritime, cette académie spécialisée devient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle un « centre de calcul » reconnu, rassemblant dans ses registres de très nombreuses contributions que lui adressent notamment des officiers de marine, mais aussi des médecins et divers amateurs⁷⁴. De fait, si les liens avec le ministère et les milieux scientifiques parisiens restent forts (Bellin et les cadres du Dépôt des cartes et plans de la marine en sont membres, ainsi que certains Académiciens des sciences à l'exemple de Pierre Bouguer, de Pierre-Charles Lemonnier ou de Gabriel de Bory), cette excroissance provinciale de la Machine coloniale révèle que la dimension géographique ne pouvait être totalement occultée pour certaines matières, dès lors que les experts étaient aussi des acteurs de la construction des savoirs coloniaux, des spécialistes praticiens installés au plus près des routes maritimes⁷⁵.

Partant du même constat, mais dans une perspective légèrement différente, c'est bien la proximité des routes maritimes qui justifie la création et le développement, par l'administration de la marine et des colonies, de jardins botaniques dans certains ports français. Destinés à fournir des plantes médicinales aux médecins, chirurgiens et apothicaires de la marine et des colonies, ils ont

74. Alfred DONEAUD DU PLAN, *Histoire de l'Académie de Marine*, Paris, Berger-Levrault, 6 vol., 1878-1882; Philippe HENWOOD, « L'Académie de Marine à Brest au XVIII^e siècle », in Jean BALCOU (éd.), *La mer au siècle des Encyclopédies*, Paris, Genève, Champion-Slatkine, 1987, p. 125-134. Les archives et les procès verbaux de l'Académie royale de Brest sont conservés à Vincennes, dans les archives de la Marine.

75. O. CHAPUIS, *À la mer...*, *op. cit.*, p. 154 et suivantes.

aussi vocation à recueillir, acclimater et soigner diverses plantes importées des possessions françaises. À Nantes notamment (avant Marseille, Rochefort, ou Brest), un jardin d'apothicaire est officiellement affecté en 1726 à la réception des spécimens transportés par des capitaines de navires, auxquels sont bientôt confiées des listes de plantes tropicales et coloniales à rapporter en France⁷⁶. De même, si en 1787 c'est bien la Société royale d'agriculture de Paris qui est sollicitée par Moreau de Saint-Méry pour évaluer des échantillons de coton cultivés aux Antilles, un colon éclairé comme le Guadeloupéen de Badier, lié à la Société royale d'agriculture et au Jardin du roi, n'hésite pas à solliciter sur le même sujet l'avis de divers fabricants de chapeaux et de tissus d'une grande capitale drapière « nommément M. Lafolie et autres fabricants de Rouen »⁷⁷. La proximité des spécialistes et de la mer est donc une donnée importante, que la proximité du pouvoir politique et des pôles prestigieux de référence académiques ne peut pas toujours remplacer.

D'autres pôles provinciaux, d'ailleurs, occupent au XVIII^e siècle une place non négligeable dans le paysage savant du royaume : les académies de province révèlent en effet une certaine capacité à collecter et à valoriser des connaissances ou des spécimens envoyés depuis les colonies. C'est le cas, naturellement, d'académies situées sur les façades maritimes, telles Rouen, Bordeaux, Marseille ou encore La Rochelle, qui conservent aujourd'hui dans leurs archives et publient parfois dans leurs mémoires un certain nombre de documents adressés par des colons et des spécialistes coloniaux. Mais celles d'Arras, de Dijon, d'Orléans, d'Amiens, d'Angers, de Grenoble, de Metz ou de Toulouse ne sont pas en reste, et reçoivent également des mémoires et des correspondances en provenance des colonies, sur des sujets aussi variés que les ouragans, les sucreries, les plantes, les insectes ou diverses maladies tropicales. De fait, ces institutions provinciales au sein desquelles se mêlent des enjeux intellectuels et mondains, mais aussi sociaux, économiques ou politiques, tirent bénéfice de cette ouverture ultramarine qui renforce leur image et leur emprise symbolique sur le monde, justifiant, s'il en était besoin, l'attribution de titres de correspondants à leurs contributeurs coloniaux. Sans avoir le prestige de l'Académie royale des sciences ou de la Société royale de médecine, elles restent de fait, pour les amateurs et les spécialistes en quête de reconnaissance intellectuelle et sociale, des lieux relativement ouverts. La valorisation d'une forme de renommée locale, renforcée par des attaches familiales, amicales ou commerciales,

76. F. REGOURD, « Sciences et colonisation... », thèse cit., p. 433-434.

77. Médéric-Louis Elie MOREAU DE SAINT-MÉRY, « Mémoire sur une espèce de coton nommé à Saint-Domingue *Coton de Soie*, ou *Coton de Sainte-Marthe* », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société Royale d'Agriculture de Paris*, Paris, 1788, trimestre d'automne, p. 132-144; CAOM Colonies E 14 dossier de Badier: divers courriers et mémoires des années 1770 et 1780; Philippe MINARD, « Les savants et l'expertise manufacturière au XVIII^e siècle », in É. BRIAN, Ch. DEMEULENAERE-DOUYÈRE (éd.), *Histoire et mémoire...*, op. cit., p. 311-318; Voir également Ch. C. GILLISPIE, *Science and Polity...*, op. cit., qui évoque les liens entre État, sciences et industrie dans ses chapitres V et VI.

concurrence alors aux yeux des savants coloniaux l'attraction naturelle induite par le prestige que dispense une capitale dont le degré d'exigence, fatalement, ne cesse de croître au fil du temps⁷⁸.

C'est dans cette perspective que peut aussi se comprendre l'émergence, sur le terrain même des colonies, de nouveaux lieux de capitalisation, d'évaluation, de validation et de circulation des savoirs coloniaux. Les chambres d'agriculture implantées dans les colonies depuis les années 1760 ne bénéficient que d'un très médiocre prestige, mais s'attachent tout de même à collecter et à évaluer localement certains mémoires touchant notamment à l'agronomie. De même, divers journaux locaux, notamment à Saint-Domingue, permettent aux colons de diffuser sur place certains mémoires savants : c'est le cas par exemple de la *Gazette de médecine et d'hippiatrique* publiée en 1778 par le médecin du roi Duchemin de l'Étang, qui prétend gagner du temps sur la diffusion des informations médicales concernant les colonies en se passant de l'intermédiaire des académies et des publications parisiennes. Elle disparaît toutefois après quelques mois⁷⁹. Dans le même temps, les *Affiches américaines*, imprimées à Saint-Domingue depuis 1766, servent également de tribune pour la publication de divers mémoires scientifiques plus ou moins solides, et lancent au début des années 1780 une grande enquête météorologique qui reçoit des dizaines de contributions de lecteurs⁸⁰. Plus clairement encore, en 1769, un projet d'académie coloniale est proposé dans les colonnes du même journal, le médecin du roi Arthaud évoquant pour sa part, en 1776, l'idée d'une académie médicale et scientifique qui ne voit finalement pas le jour⁸¹. En 1784, enfin, le même Arthaud et quelques autres donnent naissance à une véritable société savante coloniale, le Cercle des Philadelphes, qui affiche un programme de recherche encyclopédique, prioritairement centré sur les colonies antillaises. Ce Cercle très actif devient en 1789 la « Société royale des sciences et des arts du Cap-Français », rassemblant alors une centaine de membres et de correspondants coloniaux, nationaux et étrangers, organisant des concours et publiant des mémoires dans tous les domaines de la connaissance. Cette nouvelle institution savante s'érige ainsi *de facto* en

78. Daniel ROCHE, *Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978 (sur la localisation des correspondants officiels de chaque académie, voir en particulier les cartes 36/3 et suivantes, dans le tome 2) ; F. REGOURD, « Sciences et colonisation... », *ibidem*, p. 533-535.

79. Les seuls exemplaires connus de cette gazette sont conservés au CAOM d'Aix-en-Provence, dans la collection de la « Bibliothèque Moreau de Saint-Méry ». Comparant les dates des documents conservés dans les archives de la Bibliothèque de l'Académie de médecine et celle de leur publication, on peut estimer à trois ans le temps nécessaire entre l'écriture d'un mémoire aux Antilles, et la lecture qu'en peut faire un colon dans un journal venu de métropole. Des documents concernant cette gazette (dont le *prospectus* qui en annonce la publication) sont conservés dans le dossier personnel de Duchemin de l'Étang, sous la cote CAOM Colonies E 144 ; voir également Isabelle HOMER, « Médecins et chirurgiens à Saint-Domingue au XVIII^e siècle », thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École Nationale des Chartes, 3 tomes, 1998, p. 211-214 ; J. E. MCCLELLAN III, *Colonialism and Science : Saint-Domingue in the Old Regime*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 140.

80. Sur cette enquête et son contexte intellectuel à l'échelle européenne, *Ibidem*, p. 163-167.

81. *Ibidem*, p. 188-192.

tribunal scientifique local, tenant également des séances publiques au cours desquelles sont lus des discours et des mémoires sélectionnés⁸².

Parallèlement, certains colons et spécialistes locaux n'hésitent pas à jouer d'une certaine concurrence au sein de la République des sciences : ainsi Jean-André Peyssonnel trouve-t-il auprès de la *Royal Society* de Londres un moyen de diffuser sa découverte sur la nature animale du corail, rejetée dans un premier temps par les Académiciens parisiens⁸³. Dans un contexte moins conflictuel, le médecin de Cayenne Artur, pourtant correspondant de Réaumur et de Buffon, n'hésite pas à correspondre vers 1750 avec Paul Henry Maty, de la *Royal Society* de Londres, qui l'interroge sur les oiseaux migrateurs visibles en Guyane⁸⁴. Dans le même esprit, des chirurgiens de Saint-Domingue envoient vers 1769 au cabinet de la *Royal Society*, plutôt qu'au Jardin du roi ou à l'Académie des sciences de Paris, la peau d'un « muleton », cas rare d'engendrement par une mule, réputé impossible⁸⁵. De même, durant la dernière décennie de l'Ancien Régime, quelques habitants des Antilles françaises se tournent également vers l'*American Philosophical Society* de Philadelphie pour lui adresser des mémoires⁸⁶.

CAPITALE CONTESTÉE ?

Faut-il voir, alors, dans l'émergence de pôles locaux de reconnaissance et de validation, ainsi que dans la multiplication des réseaux de diffusion des mémoires savants produits par les colons français, l'expression d'une défiance à l'égard de Paris et de ses institutions scientifiques ?

Certains indices pourraient le laisser penser, révélant par endroit une tension diffuse, toutefois difficile à évaluer. La reconnaissance de l'autorité et de la légitimité des savants parisiens n'allait probablement pas de soi pour tout le monde : le missionnaire dominicain Jean-Baptiste Labat, par exemple, ridiculise volontiers dans son *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique* (1722) l'arrogance (doublée selon lui d'ignorance) du père Plumier, botaniste envoyé par

82. *Ibidem*, p. 181-297.

83. Jean LESCURE, « L'épopée des voyageurs naturalistes aux Antilles et en Guyane », in *Voyage aux îles d'Amérique, catalogue de l'exposition organisée d'avril à juillet 1992 à l'Hôtel de Rohan (Archives Nationales)*, Paris, Éditions des Archives Nationales, 1992, p. 62 ; René Antoine FERCHAULT DE RÉAUMUR, « Observations sur la formation du Corail, & des autres productions appelées Plantes Pierreuses », in *HMARS 1727*, Paris, Durand, 1729, p. 269-281. Les articles de Peyssonnel paraissent de 1757 à 1759 dans les *Philosophical Transactions* de la Royal Society.

84. Archives de la Royal Society, Letters & papers, II, #368 : lettre de Artur à Maty, traduite du français et communiquée par le Dr Maty (information communiquée par James E. McClellan).

85. Georges Louis LECLERC, comte DE BUFFON, *Histoire naturelle générale et particulière, servant de suite à l'histoire des animaux quadrupèdes*. [...] *Supplément*, Tome Troisième, à Paris, de l'Imprimerie royale, 1776, p. 17.

86. *Transactions of the American Philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge*, vol. 2, Philadelphie, 1786, p. 392-395. Dans ce même volume, l'intendant de Saint-Domingue Barbé de Marbois est également référencé comme correspondant étranger (p. XXVIII).

l'Académie royale des sciences. Il dénonce également les astronomes de l'Observatoire qualifiés d'« arpenteurs des planètes [...] d'ordinaire aussi sûrs de ce qu'ils avancent que les faiseurs d'almanachs et d'horoscopes », et les botanistes du Jardin du roi dont il refuse d'adopter les classifications scientifiques⁸⁷. Dans le domaine de la cartographie, les officiers de marine regroupés autour de l'Académie royale de marine de Brest contestent violemment, de leur côté, le fonctionnement du Dépôt des cartes et plans et l'arrogante domination des cartographes de cabinet⁸⁸.

Quelques années plus tard, ce sont les conclusions de la Société royale de médecine sur la question du mesmérisme que rejette un colon de Saint-Domingue ; fervent partisan du mesmérisme animal, il s'insurge au nom d'un particularisme local que les médecins parisiens ne voudraient pas, dans leur aveuglement, prendre en compte :

« Il est très singulier et très remarquable que les médecins de Paris nient l'existence du magnétisme animal, et que les médecins du Nouveau Monde avouent sa réalité. Les médecins de l'Amérique ont-ils plus de bonne foi et de probité que ceux de l'Europe ? Ou les effets du magnétisme animal sont-ils plus marqués dans le voisinage de l'Équateur ? Pour l'honneur des médecins, j'adopte cette dernière opinion, qui est d'ailleurs conforme à notre doctrine »⁸⁹.

Cela confirme que le lent et complexe processus qui conduisit à l'affirmation progressive de Paris comme capitale philosophique à l'échelle du royaume et de l'Europe, n'est pas linéaire et connaît bien des contestations – les questions coloniales n'échappant pas à cette réalité⁹⁰. Pour autant, la dimension polémique à l'égard de Paris n'est pas, semble-t-il, un élément dominant du discours des acteurs de terrain de la science coloniale, qui cherchent au contraire pour la plupart, au XVIII^e siècle, le soutien et la reconnaissance de Paris. C'est le cas par exemple du président de la Société royale du Cap-Français qui, en 1789, établit une relation privilégiée avec la Société royale de médecine et déclare, en séance publique, sa grande satisfaction de voir l'Académie royale des sciences de Paris établir une association formelle avec cette jeune compagnie, doublée du privilège unique, pour les membres résidents de la Société du Cap de passage dans la capitale du royaume, de pouvoir assister à ses séances particulières⁹¹. Paris, de fait, au-delà de quelques

87. R.P. Jean-Baptiste LABAT, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique* [...], 6 vol., Paris, chez Guillaume Cavelier, 1722 : réédition du texte intégral en 4 vol., d'après l'édition de 1742, Fort-de-France, Courtinard, 1972, tome 1, p. 17 (Préface) ; voir également tome 2, p. 111 et 342 ; et tome 3, p. 270.

88. O. CHAPUIS, *À la mer...*, *op. cit.*, p. 154-158 : « Brest contre Paris ».

89. BAM SRM, 136, dossier 1, pièce 25. Lettre de Fournier de Varenne à Arthaud, 25 juin 1785.

90. S. VAN DAMME, *Paris...*, *op. cit.*, p. 238, et p. 196 et suivantes : « Savoirs controversés, capitale contestée ».

91. *Programme des prix proposés par le Cercle des Philadelphes du Cap, à son Assemblée du 17 août 1789*, au Cap François, de l'Imprimerie royale, 1789, p. 3 ; Médéric-Louis ELIE MOREAU DE SAINT-MÉRY, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, 2 vol., Philadelphie, chez l'auteur, 1797-1798 ; réédition revue et complétée par Blanche MAUREL et Etienne TAILLEMITE, 3 vol., Paris, Société française d'Histoire d'Outre-mer, 1984, tome 1, p. 348 ; J. E. McCLELLAN III, *Colonialism and Science...*, *op. cit.*, p. 242.

comportements de contestation relativement marginaux, reste tout au long du XVIII^e siècle un pôle de référence et d'attraction dominant au sein de la sphère coloniale française – une source incomparable d'autorité, de légitimité, de pouvoir, et de prestige.

* * *

Ainsi, l'image qui se dessine depuis le milieu du XVII^e siècle est bien celle d'un mouvement global de concentration sur la capitale des flux de savoir, des réseaux savants, et des lieux de pouvoir liés à la récente expansion coloniale.

La présence à Paris de nombreux collectionneurs, amateurs, scientifiques et religieux, mais aussi, et surtout, la multiplication de lieux de débats, de rencontre et d'édition pour une population savante et lettrée en pleine mutation, ont indéniablement favorisé ce phénomène. Sans nul doute aussi, la proximité du pouvoir politique et de certains financiers intéressés au développement des colonies a été déterminante pour renforcer, dès le milieu du XVII^e siècle, ce tropisme parisien, compensant avantageusement une situation à l'écart des routes commerciales maritimes.

Dans ce contexte, avec la reprise en main administrative des colonies et la création sous Colbert des premiers rouages de la Machine coloniale, l'instauration d'une routine bureaucratique et l'institutionnalisation des lieux de savoir parisiens permettent une orientation raisonnée des flux d'information et une consolidation progressive des formes d'expertise. Une hiérarchie implicite se dessine alors, au XVIII^e siècle, que la course aux honneurs des spécialistes coloniaux permet de confirmer : à Paris se trouvent les instances centrales sélectives mises en place et protégées par la monarchie, références ultimes et tribunaux suprêmes des pratiques scientifiques françaises, tandis que des centres de validation et de légitimation secondaires, dans les provinces et dans certaines colonies, prennent de l'importance, dans une perspective plus pragmatique, plus concrète, plus morcelée aussi – et sans véritable prétention universaliste. Ce nouveau partage des savoirs coloniaux dont on n'a dessiné ici que les principales lignes de forces répond finalement assez bien, semble-t-il, aux attentes de toutes les parties en jeu, à l'aune de leurs ambitions et de leurs capacités. Source de sens, d'expertise, de discours normatifs, de sommes savantes à prétention universelle, mais aussi de légitimité intellectuelle et de distinction sociale pour les élites coloniales, la ville-monde parisienne tire en retour largement profit, sur la scène européenne (à l'instar de Londres, de Madrid ou de Rome), du flux de ces savoirs lointains et originaux fournis avec constance par les espaces coloniaux. L'hégémonie de la capitale naît alors de la surimposition de réseaux de différentes natures (scientifiques, politiques, économiques et commerciaux) qui offrent à leurs acteurs un ancrage social et financier, une légitimité croissante et une implication reconnue dans l'entreprise savante de la monarchie.

Les savoirs coloniaux s'inscrivent ainsi dans le vaste mouvement qui fait de Paris à l'époque moderne une « capitale philosophique » de tout premier plan, centre de convergence et de référence majeur de la République des sciences.

Cette capitale savante s'affirme tout au long du siècle comme un modèle et une matrice pour l'ensemble des acteurs de la science coloniale, qu'elle continue de former, d'influencer, de distinguer et de promouvoir – une ville-monde porteuse d'un impérialisme culturel naissant à l'échelle de la planète.

François REGOURD
 Université Paris X – Nanterre
 Département d'Histoire,
 200 Avenue de la République, 92000 Nanterre
 f.regourd@u-paris10.fr

Résumé / Abstract

François REGOURD

Capitale savante, capitale coloniale. Sciences et savoirs coloniaux à Paris aux ^{XVI}^e et ^{XVII}^e siècles

Entre le début du ^{XVII}^e et la fin du ^{XVIII}^e siècle, Paris, ville sans port maritime, prend une place de premier plan dans l'organisation et la gestion de l'espace colonial français, repoussant les ports atlantiques au rang de périphéries opérationnelles, assez largement subordonnées à la capitale du royaume : si les négociants des villes portuaires, les armateurs privés et les marins restent, dans le sillage du ^{XVI}^e siècle, des acteurs essentiels de l'expansion française outre-mer, les lieux de pouvoir et de savoir, éléments clés du projet colonial, s'ancrent à Paris.

Dès le milieu du ^{XVII}^e siècle, au moment où s'implantent outre-mer un certain nombre de colonies françaises appelées à durer, les cartographes parisiens et certains cercles savants de la capitale jouent un rôle croissant dans la centralisation, l'étude et la diffusion d'informations venues de ces nouveaux territoires ; mais c'est avec l'impulsion de Colbert, dans les décennies qui suivent, que des institutions savantes parisiennes prestigieuses développées par la monarchie et fortement articulées sur les institutions de gouvernement (Jardin du roi, Académie royale des sciences, Observatoire royal, etc.) contribuent à faire de Paris, et pour longtemps, la véritable capitale culturelle et savante de l'entreprise coloniale française.

MOTS-CLÉS : Monde atlantique, sciences coloniales, académies, institutions savantes, Paris, Antilles, collections, expéditions ■

Between the early years of the 17th century and the end of the 18th century, Paris, though not a sea-port, gained more importance with regard to the organisation and management of the French colonial space, thus relegating French Atlantic ports to a subsidiary position as utilities dependent on the capital of the kingdom. Merchants in port towns, private ship owners and sailors, in the wake of 16th century practices, remained decisive agents of colonial development overseas, but the places of power and knowledge – two key factors in the colonial project – took root in Paris.

From the 1750s, at a time when a number of French colonies which proved long-lived were established overseas, Paris cartographers and certain learned circles in the capital tended to play a significant part in gathering, analysing and spreading information coming from those new territories ; but it was under Colbert's impulse, in the following decades, that prestigious Paris learned institutions were developed by the monarchy and tightly linked to government institutions (Jardin du roi, Académie royale des sciences, Observatoire royal etc.) thus contributing to make Paris – then and for a long time – the real cultural and learned capital of the French colonial enterprise.

KEYWORDS : Atlantic world, colonial sciences, academies, scientific institutions, Paris, West Indies, collections, expeditions.